

## LAUREATS AXE 2

### 1ère levée des candidatures

Département	Collectivité	Axe / Catégorie	Projet
3	Gannat	Axe 2 / catégorie 2B	Matériel sportif interactif
5	Saint Firmin	Axe 2/ 3B	Consultation citoyenne
16	Saint-Yrieix-sur-Charente	Axe 2 / Catégorie 5B	Installation de toilettes publiques
18	Bourges	Axe 2/ 6B	Ateliers encadrés d'utilisation du vélo et pique-nique
21	Belleneuve	Axe 2 /5B et 6B	circulation douce et espace végétalisé
21	Lusigny sur Ouche	Axe 2/ 5B et 6B	Installation de toilettes écoresponsables
23	Sannat	Axe 2/ 5B et 6B	Construction Halle et WC PMR
24	Périgueux	Axe 2/ 6B	Mobilier urbain adapté et parcours de motricité
25	Morteau	Axe 2/ 1B	Ateliers culturels et organisation d'une comédie musicale intergénérationnels
31	Coeur de Garonne Com-com	Axe 2/ 2B	Offre culturelle adaptée aux séniors
32	Bastides de Lomagne Com-com	Axe 2/ 1B et 2B	Diagnostic participatif
33	Martignas-sur-Jalle	Axe 2/ 5B	Bancs adaptés
37	Bourgueil	Axe 2/ 1B et 2B	Atelier cuisine et "micro-folies" musée géant
37	Tours	Axe 2/ 2B	Salon des séniors
38	Grenoble	Axe 2/ 1B	Création du "café Léo" dans l'EHPAD ouvert sur quartier
42	Mably	Axe 2/ 1B, 2B et 3 B	Réseau solidaire, accès à la culture et questionnaire aux habitants
42	Saint Christo	Axe 2/ 2B	Création d'ateliers de médiation numérique
45	Briare	Axe 2/ 5B	Installation de bancs adaptés
54	Maxéville	Axe 2/ 1B, 2B et 5B	Actions intergénérationnelles culturelles et aménagement urbain
54	Xeuilley	Axe 2 / Catégorie 5B	Aménagement de lieux de rencontres extérieurs
62	Arras	Axe 2/ 3B	Création d'une salle "créa'room" dans la maison des seniors
62	Barlin	Axe 2/ 1B	Lieu intergénérationnel (EHPAD/ Résidence autonomie et école)
62	Barlin	Axe 2 2B et 3B	Assemblée des aînés
62	Wimille	Axe 2/ 1B	Offre culturelle intergénérationnelle
65	Adour Madiran Com-Com	Axe 2/ 6B	autopartage électrique solidaire et covoiturage
67	Obersteinbach	Axe 2 / Catégorie 5B	Installation de toilettes publiques
69	Lyon	Axe 2/ 1B	"Chez Daddy" café restaurant intergénérationnel
69	Lyon	Axe 2/ 3B	Conseil des aînés
69	Lyon	Axe 2/ 1B et 2B	Projet aventures intergénérationnelles
69	Vaulx-en-Velin	Axe 2/ 1B	Actions intergénérationnelles citoyennes
70	Dampierre sur Salon	Axe 2/ 6B	Jardin collectif intergénérationnel
73	Jarsy	Axe 2/ 2B	Aménagement de jardins et lieux d'animation autour de logements adaptés
76	Barentin	Axe 2/ 1B et 4B	Tricot urbain



SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
048

Nature juridique de la collectivité : EPCI  
Collectivité : Adour Madiran (65)  
Non-adhérent au RFVAA

### Autopartage électrique solidaire et covoiturage

La Communauté de Communes Adour Madiran souhaite œuvrer auprès de toutes les générations et temps de la vie, de la petite enfance jusqu'à la vieillesse. Constitué d'une forte part de population vieillissante, ce territoire souhaite agir en luttant contre l'isolement des personnes en mettant la **mobilité** au cœur de ses préoccupations. La collectivité a cherché à adapter son offre et s'est tournée vers Wimoov, une association de l'économie sociale et solidaire, dont la mission principale est d'agir

en faveur d'une **mobilité inclusive**, c'est-à-dire une mobilité accessible à tous et pensée pour tous les publics.

Ainsi, ce projet expérimental et innovant vise à **la création d'une expérimentation d'autopartage électrique solidaire** et de covoiturage organisé sur un territoire rural caractérisé par des zones blanches et des moyens de transport public limité à destination des seniors en perte d'autonomie sur le territoire de la Communauté de Communes Adour Madiran. Ce service basé sur l'acquisition de deux véhicules vise les habitants précaires en situation **d'insertion socio-professionnelle** et sans moyen de déplacement avec un objectif **d'accès à l'emploi** mais également **de développement** de la **pratique du covoiturage** afin de permettre aux seniors d'avoir accès aux soins et aux services.

CATÉGORIE(S)



6B : Défi  
démographique,  
défi écologique :  
penser l'avenir  
ensemble



## Service solidaire

Grace à ce projet, les publics seront ainsi sensibilisés à la **transition écologique** par l'utilisation de modes de déplacement doux, écologiques et favorisant la **mixité intergénérationnelle** et **sociale**.

Ce projet concret permettra à la Communauté de Communes d'adapter ses services face au vieillissement de la population et aux difficultés d'accès aux soins en zones rurales.

Cette expérimentation s'appuie sur la mise en place d'un **service d'autopartage électrique solidaire** et de covoiturage organisé sur un territoire rural caractérisé par des zones blanches et des moyens de transport public limité.

Deux véhicules seront mis à disposition pour les habitants en situation de

précarité, d'insertion socio-professionnelle et sans moyen de déplacement avec un objectif **d'accès à l'emploi** mais également de **développement** de la **pratique du covoiturage**.

Le covoitureur s'engagera à transmettre ses trajets quotidiens en amont de ses déplacements pour permettre à la conseillère mobilité de mettre le trajet à disposition du senior pour les rendez-vous médicaux.

Le bénéficiaire passera un test mobilité, recevra une information sur l'éco conduite, ces informations sensibiliseront à la **mobilité durable**.

Il se verra également proposer un **accompagnement** à la **mobilité** pour acquérir de nouvelles compétences et trouver **une solution pérenne**

qui puisse correspondre à ses besoins. Les seniors disposant d'une ordonnance pour un rendez-vous médical pourront également se voir proposer un service de covoiturage :

ils seront prioritaires sur ce service. Cet apport de compétences en milieu rural permettra d'avoir une proximité immédiate avec les personnes en difficulté et notamment les seniors.

## Un projet collaboratif

Le projet intègre divers partenaires comme le conseil départemental, la communauté de communes Adour Madiran des partenaires santé, Pôle Emploi et des partenariats nationaux..

De nombreux critères d'évaluation sont prévus (nombre de bénéficiaires, utilisation de véhicules, covoiturages, seniors...)





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 039

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Arras (62)  
Adhérent au RFVAA

### Développer un lieu de créativité pour les seniors

En 2022, la ville d'Arras a poursuivi son engagement dans le réseau Villes amies des aînés en créant **une assemblée de seniors**. En effet, les ateliers participatifs et l'enquête Ville amie des aînés conduisent à créer un plan d'actions de façon participative. En parallèle, les travaux de création d'un lieu ressource "maison des seniors" à l'horizon 2023 ont démarré avec l'ambition affichée de développer et d'encourager la participation des seniors ainsi que de lutter contre l'âgisme.

Pour développer la créativité des personnes âgées, la ville d'Arras souhaite donc équiper sa maison des seniors **d'un lieu de créativité innovant et adapté aux seniors**. Pour garantir l'efficacité de cet équipement il est choisi de proposer un accompagnement renforcé et de former un agent ville à la démarche de co-création. Les objectifs du projet sont donc de développer **la participation citoyenne** des seniors en les dotant d'outils adaptés, d'utiliser la créativité et l'intelligence collective pour co-construire un plan d'action, de valoriser le savoir et l'expérience des seniors.

CATÉGORIE(S)



3B : Participation et expertise d'usage des aînés



## Créativité et accompagnement à l'intelligence collective

La salle de créativité sera en premier lieu utilisée par l'assemblée de seniors qui en fera son siège, son quartier général.

Etant installé au coeur de la résidence autonomie gérée par le CCAS, le mobilier y étant présent pourra également être utilisé pour des actions de co créations par les équipes et les résidents.

Enfin, tout collectif d'habitants pourra être invité par l'assemblée de seniors à profiter de cet espace de participation pour co-crée des actions répondant aux besoins des seniors.

Le projet est constitué d'une salle de créativité d'une part et d'un accompagnement à l'intelligence collective d'autre part.

Pour accompagner l'assemblée de seniors dans l'appropriation de cet espace et l'esprit de la pensée design, le projet prévoit **l'accompagnement** par un **facilitateur** expérimenté, tenant compte des spécificités du public senior. De plus, l'agent en charge de la démarche Villes amies des aînés et de l'assemblée de seniors sera également accompagné et formé aux méthodes d'intelligence collective dans le but de **pérenniser** ce projet par la montée en compétence professionnelle.

Cet accompagnement sera dispensé pendant la première année de vie de l'assemblée des seniors.

## Les partenaires du projet

Le CCAS, gestionnaire de la résidence autonomie dans laquelle s'installe la maison des seniors et sa créa'room est partenaire du projet.

D'une part, la créa'room sera mutualisée avec les habitants de la résidence autonomie. S'agissant de ses locaux, le CCAS participe à l'équipement mobilier et informatique de la salle. Par ailleurs, la créa'room sera un outil phare de la maison des seniors et de son réseau multipartenarial.

Tous les acteurs de l'offre de service aux seniors pourront se saisir de la créa'room pour **relever les défis de la transition démographique**.

D'autre part, le nombre de réunions et d'action ainsi qu'un questionnaire de satisfaction serviront à **évaluer** l'action.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
045

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Barentin (76)  
Adhérent au RFVAA

## Tricot urbain et portraits photographiques

Lors des appels téléphoniques réalisés par le CCAS pendant la crise sanitaire et tout particulièrement lors des périodes de confinement, les personnes âgées ont souvent évoqué leur grande solitude, leur ennui, leur manque d'envie de faire et leur sentiment d'inutilité sociale. Le projet Tricot urbain - photos "Ensemble habillons les arbres de la ville" - fonde son action autour d'une grande **mobilisation**

partenariale intergénérationnelle avec les aînés et les plus jeunes. L'ambition poursuivie est **d'investir** la rue en utilisant et en recouvrant le mobilier urbain d'ouvrages à base de fil et de tricot (bancs, escaliers, ponts) mais aussi des éléments de paysage naturel comme les troncs d'arbre, ainsi que les sculptures dans les places ou les jardins. Ce lien intergénérationnel tissé au fil des mois sera accompagné et valorisé par des **portraits photographiques**, réalisés par l'artiste photographe Bruno Maurey, avec une exposition dans toute la ville, à proximité des lieux tricotés.

### CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



4B : Connaissances et savoirs des aînés : l'engagement au temps de la retraite



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Rencontres et partages de savoirs

Le projet initié et animé avec le collectif d'habitants dans le cadre d'un ateliers tricot se caractérise par **plusieurs phases opérationnelles** sur l'année 2022-2023.

D'abord c'est la mobilisation des partenaires, des acteurs locaux et des habitants, mais aussi sur toute la ville autour de temps de concertation collectif partagés qui aura lieu.

L'appel à la générosité auprès des habitants, des associations et entreprises locales, les collectes de laine, fils de coton, matériels etc, une conduite d'ateliers participatifs d'ateliers tricot et de création de pièces décoratives en laine avec des aînés volontaires (au sein de l'Espace de Vie sociale, dans

les ehpad, les écoles..) sont aussi prévus. Dans les salles d'attentes (cabinets médicaux, services sociaux etc..) de la laine et des aiguilles à tricoter seront déposées pour la confection de carrés de laine.

Tout au long de cette action, l'artiste Bruno Maurey valorisera **ces temps collectifs** et/ou **individuels** de **rencontres** et de **partages** de savoirs autour de portraits photographiques dans les différents établissements, au domicile des aînés etc...

Au printemps 2023 les arbres seront habillés et du mobilier urbain en tricot sera réalisé.

Les portraits photographiques seront exposés, sous forme de bâches par le service technique.

## Partenaires et évaluation

Les partenaires du projet sont les habitants et aînés volontaires, les enfants et adolescents volontaires, les établissements scolaires, les familles des élèves, l'ehpad de Barentin, les résidences autonomie, les associations locales, les scouts de France, des associations culturelles, sportives, mais aussi des bailleurs sociaux comme Logeo Seine et Logeal.

Pour le financement, le projet est inscrit dans la programmation 2022/2023 de la Politique de la Ville sur le quartier Lalizel.

En ce qui concerne **l'évaluation** de l'action, c'est le nombre de participants, de partenaires impliqués et l'impact de la population qui seront pris en compte.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
031

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Barlin (62)  
En cours d'adhésion au RFVAA

### L'aménagement extérieur d'un lieu intergénérationnel

Le projet construit avec l'EHPAD les Charmilles, la résidence autonomie Les Trèfles gérées par le groupe associatif AHNAC et avec le rectorat, consiste au **transfert de deux classes** de l'école maternelle « Maryse Bastié » dans les locaux communs de l'EHPAD et de la Résidence Autonomie. Les classes pourront côtoyer quatre jours par semaine (hors vacances scolaires), les résidents des charmilles et des Trèfles ainsi que les seniors du quartier du Regain (quartier d'implantation des

établissements). Ce projet **intergénérationnel** favorisera la pratique d'activités communes entre ces populations (activités physiques adaptées, animations sur la partie extérieure de l'établissement mais également des activités au sein de la salle de remise en forme de la structure, des activités de chants, travaux manuels...). Des temps d'activités communs sont envisagés au moins deux fois par semaine en après-midi et aussi en fin de matinée, où les résidents et locataires qui le souhaitent seront également invités à participer à la classe avec les petits.

CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité  
intergénérationnelle



Un programme d'activité sera défini en collaboration avec les institutrices, l'animatrice de l'EHPAD et le moniteur APA de l'établissement.

## Un programme d'activités communes

Ce projet **intergénérationnel** permettra aux seniors (de l'EHPAD, de la résidence autonomie et du quartier du Regain) de participer à des activités communes telles que de l'activité physique adaptée menée avec les institutrices de l'école, le moniteur en activité physique adaptée et l'animatrice de l'EHPAD. L'établissement dispose d'une salle d'activités physiques que les institutrices pourront utiliser pour la réalisation des activités motrices avec la **participation** des seniors qui le souhaitent. Afin de dynamiser encore plus ce projet, il serait souhaitable de réaliser des travaux d'aménagement sur la partie extérieure de l'établissement.

## Les travaux

Ces travaux consistent à **niveler la cour de récréation** et les chemins avoisinants afin d'éviter tout risque d'instabilité et les chutes, de mettre en place un sol de sécurité synthétique et des tonnelles, de sécuriser l'accès à l'école et à la résidence via l'installation de clôture, et la mise en place d'un portail permettant de différencier l'entrée de l'école et celle de l'EHPAD et de la Résidence autonomie, de créer un chemin piéton afin de relier le portail d'entrée aux portes des deux classes de l'école maternelle.

## Un projet collaboratif

De nombreux partenaires ont participé au projet : le bailleur social SIA Habitat, propriétaire de l'EHPAD "Les Charmilles" et la résidence autonomie "Les Trèfles" et partenaire sur le projet du "Bien vieillir en ruralité à Barlin" qui a émis un avis favorable à la réalisation des travaux extérieurs et intérieurs.

L'éducation nationale a participé via l'inspectrice d'académie qui a émis un avis favorable pour ce projet, tout comme l'association hospitalière Nord Artois Clinique représentée par son pôle médico-social et par l'EHPAD Les Charmilles et sa résidence autonomie Les Trèfles installés sur la commune de Barlin, l'ARS des Hauts de France qui accompagne financièrement le projet au titre des tiers lieux ainsi que la municipalité de Barlin, moteur dans la réalisation de ce projet et dans celui du "bien vieillir à Barlin" .

## L'évaluation de l'action

Différents moyens seront utilisés pour évaluer l'action comme le nombre d'activités intergénérationnelles, le nombre de seniors participant à ces rencontres, une étude concernant l'impact sociologique de ce rapprochement sur les deux populations (enfants et seniors), une enquête de satisfaction annuelle de la résidence autonomie.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 049

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Barlin (62)  
En cours d'adhésion au RFVAA

### Assemblée de seniors

Le projet du "bien vieillir" à Barlin est le fruit d'une réflexion engagée depuis fin 2018 entre l'AHNAC, la Mairie de Barlin et le Bailleur Social SIA Habitat concernant l'accompagnement des seniors sur le territoire de Barlin et sur comment y favoriser le "bien vieillir" dans ses quartiers et notamment au sein du quartier du Regain (QPV). Le projet souhaité se décline en trois volets autonomes et fédérateurs dont le premier concerne **la mise en place d'une démarche de type**

« **communauté inclusive** » qui vise à influencer les politiques publiques de la ville de Barlin au

regard du vieillissement de sa population (participation des seniors aux décisions qui les concernent, faire évoluer/ adapter les services publics à la perte d'autonomie, création d'une assemblée des aînés...). Les objectifs de la mise en place de cette assemblée seniors sont de favoriser la **représentativité** des seniors de la commune dans les instances de la communauté, d'organisation des commissions tous les semestres, de **transmettre** aux seniors les informations concernant les actions mises en place par la communauté, de permettre aux seniors de donner leurs avis sur ces actions en faisant évoluer les politiques de la ville.

**CATÉGORIE(S)**



3B : Participation et expertise d'usage des aînés



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Pour une communauté inclusive

Cette assemblée des aînés sera ouverte à toutes personnes âgées de plus de 60 ans et vivant au sein de la commune de Barlin. Cette population représente environ 25 % de la Population de la commune (7 500 habitants).

De plus, la mise en place d'une telle assemblée permet pour les seniors qui y sont adhérents de servir l'intérêt général en fonction de son expérience en échangeant et en rencontrant, en apportant des idées, en participant à la mise en œuvre d'une **démarche de communauté inclusive**, en se sentant écouté et entendu sur les thématiques qui les concernent tout en ayant un suivi sur les actions et services à disposition des aînés sur le territoire.

## Création de commissions thématiques

L'organisation et le périmètre d'intervention de l'assemblée de seniors sera déterminée par son propre chef. Dans le cadre des diverses rencontres qui pourront être réalisées entre les membres de cette communauté, des **commissions thématiques** seront créées sur des sujets ciblés tels que la culture, la citoyenneté, la sécurité, les aménagements, la santé...

Une aide du fonds d'appui visant à obtenir treize jours de consultants pour aider à structurer la démarche, lancer la première assemblée des aînés et des premiers ateliers (invitations avec la ville, organisation, animation, livrables...) serait appréciée.

## Un projet structuré

Jusqu'en **septembre 2022**, un consultant choisi sera missionné pour la mise en place de cette communauté des aînés et l'animation de celle-ci. **En septembre 2022**, la communication sera établie sur ce projet lors d'un COPIL "bien vieillir en ruralité à Barlin" ouvert sur l'extérieur.

**En septembre 2022**, la première commission thématique au sein de Barlin sera lancée avec l'assemblée des seniors. Différents **partenaires** participent au projet : le CCAS de Barlin, l'AHNAC (association Hospitalière Nord Artois Clinique), la CARSAT, AG2R la mondiale et le bailleur social SIA Habitat. De nombreux critères seront pris en compte pour **l'évaluation** comme le nombre de rencontres organisées, de participants, un questionnaire de satisfaction...





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 060

Nature juridique de la collectivité : EPCI  
Collectivité : Bastide de Lomagne (32)  
Non-adhérent au RFVAA

### Diagnostic participatif

Les diagnostics de territoire dans le cadre de la Convention Territoriale Globale et de "Petites Villes de Demain" et les différents comités techniques, mettent en évidence le besoin des habitants de **favoriser les actions à destination des seniors** et l'inter-générationnel. Dans le cadre du **diagnostic partagé, une démarche de participation citoyenne** a été amorcée afin de co-construire un projet de territoire. Des réunions et des activités avec les habitants de tout âge ont été réalisées pour mener le **diagnostic participatif** dans le cadre de la Convention Territoriale Globale. Lors de ces moments, les habitants ont mis en exergue

l'inter-génération. Ce projet permettrait d'avoir des ressources humaines et matérielles pour travailler avec les seniors. Ainsi, il serait opportun de recruter un étudiant en master du département Géographie - Aménagement - Environnement ou département sociologie, pour renforcer les équipes. Ses missions seront de réaliser un **diagnostic basé sur l'expertise d'usage** des trois bourgs par les seniors, d'étudier leurs besoins du quotidien en termes d'accessibilité, de lieux de vie, de mobilité, de logements... Jusqu'à la mise en place d'une **phase d'expérimentation** des projets choisis afin d'évaluer leur pertinence et leur **appropriation** par les habitants.

#### CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Favoriser l'intergénérationnel

De même, les activités avec les élus et les conseils municipaux des jeunes ont aussi montré une volonté politique de travailler avec les personnes âgées et de **favoriser l'intergénérationnel**.

En effet, à Mauvezin, le futur projet de réhabilitation de la friche commerciale en centre-ville comprend un village des aînés à intégrer avec le quartier. Cologne, village qui connaît une croissance cinq fois plus rapide, se questionne sur l'intégration des jeunes arrivants avec les habitants du villages notamment les personnes les plus âgées.

Le village comprend aussi un projet de résidence pour les personnes âgées. A Saint Clar, la participation citoyenne devient un enjeu

important et pour le village avec la mise en place de comités de quartiers. Le village a aussi un projet de logements intergénérationnels.

Au vu de ce constat, il y a une volonté de **poursuivre cette démarche de participation citoyenne** avec les seniors afin d'affiner leurs besoins et proposer sur le territoire des projets pour eux et toutes les générations confondues qui correspondent au mieux aux attentes.

Cette démarche a pour objectif d'améliorer le cadre de vie des seniors, de les intégrer à la vie sociale, de les rendre **acteurs** pour partager avec les autres générations et d'intégrer aux villages les futurs quartiers qui leur sont destinés.

## Partenaires et évaluation

De nombreux partenaires accompagnent la réalisation du projet : les élus des communes de Mauvezin, Cologne et Saint-Clar, la CAF, la MSA, Gers solidaire, la CPAM du Gers, la CPTS du Sud-Est Gersois, Le CAUE, des collectivités, le PETR Pays Porte de Gascogne, l'ANAH - les EHPAD du territoire, l'hôpital de Mauvezin, le Centre Cantoloup Lavallée, le Centre Social Arcolan et les Espaces de Vie Sociale, le CIAS, les associations des aînés des 3 bourgs centres, les professionnels de la santé, du médico-social et du social ainsi que les associations du territoire.

**L'évaluation** du projet se basera sur le nombre de réunions, de personnes présentes ces réunions et sur des questionnaires de satisfaction .





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 025

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Belleneuve (21)  
En cours d'adhésion au RFVAA

### Circulation douce et espace végétalisé

Le projet de création de logements seniors a émergé suite à la demande d'habitants de Belleneuve vieillissant et ne pouvant plus entretenir leur résidence, bénéficier de logements adaptés leur permettant de rester autonomes et garder leurs relations dans un environnement qu'ils connaissent. La commune de Belleneuve s'est engagée dans la construction de six logements adaptés aux seniors dans le cadre d'une **résidence**

intergénérationnelle en partenariat avec Orvitis, bailleur social, qui construit également six logements. Ces travaux vont débuter prochainement. Le projet faisant l'objet de ce dossier consiste à réaliser des aménagements autour des logements de la résidence intergénérationnelle afin de permettre des **circulations douces et un espace convivial végétalisé**. L'objectif des aménagements prévus est de permettre aux habitants et notamment aux seniors d'accéder rapidement et de manière sécurisée aux différents services qui se trouvent à proximité de la résidence

#### CATÉGORIE(S)



6B : Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



(commerces, professions médicales, espace de rencontre, médiathèque, transports en commun...). L'aménagement d'un coeur d'îlot végétalisé au niveau des logements a pour but de favoriser les liens entre les résidents et surtout la création de liens intergénérationnels.

Les logements se trouvent dans un lotissement où les parcelles ont été implantées afin de dégager un coeur d'îlot végétalisé apaisé permettant de **mixer les populations** des logements et des quatre parcelles à bâtir et favorisant la convivialité et les liens intergénérationnels. Le projet consiste en l'aménagement de cet îlot avec la mise en place de terre végétale et la plantation de

diverses fleurs, arbres et arbustes. Cet îlot sera également agrémenté de bancs. Le projet comporte aussi la création d'une **liaison piétonne** accompagnée d'une haie vive permettant de connecter les logements aux différents services (commerces, transports, professions médicales, médiathèque, espace culturel...) et de sécuriser les déplacements des résidents.

## Organisation et évaluation du projet

Les aménagements nécessaires à la réalisation des constructions de logements (voirie et réseaux) ont été réalisés. La construction des douze logements seniors devrait débuter courant avril 2022. Il

s'agira ensuite, dans le cadre des finitions, d'aménager le coeur d'îlot végétalisé ainsi que la liaison piétonne. Ces travaux devraient intervenir second semestre 2022.

En ce qui concerne **l'évaluation** du projet, le coût de réalisation des travaux d'aménagement sera pris en compte tout comme une enquête auprès des usagers sur l'utilisation des équipements réalisés, le taux de fréquentation et le nombre d'activités organisées grâce à ces aménagements.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 067

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Bourges (18)  
Adhérent au RFVAA

## Ateliers encadrés d'utilisation du vélo et pique-nique

La ville de Bourges s'est engagée depuis plusieurs années dans la mise en place d'une rocade verte. Réalisée en site propre, elle a pour but de rejoindre les différents pôles de la ville, dans un esprit de parcours ludique et de liaisons interquartiers. Il semble possible de réaliser la quasi-totalité du tour de la ville en vélo. Le CCAS de Bourges envisage donc de mettre en place via son service Animation **une activité bimensuelle de vélo.**

L'animateur sport seniors propose déjà une sortie par trimestre mais de nombreux seniors n'y participent pas en raison d'un manque de confiance dans leurs capacités physiques, par peur de ne pas réussir à faire le trajet. Afin de faciliter l'accès de cette population et à ce type d'activités, **le CCAS souhaite acquérir et mettre à disposition trois vélos à assistance électrique.** Cela permettrait **d'adapter** l'activité aux personnes moins à l'aise avec le vélo. Les objectifs du projet sont de favoriser l'activité physique adaptée aux seniors, de faciliter l'accès au mode de déplacements doux, de découvrir le vélo à assistance électrique et de créer du lien social.

CATÉGORIE(S)



6B : Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble



## Rendre l'action participative

L'activité vélo serait mise en place à partir d'**octobre 2022 jusqu'au début de juillet 2023** de manière bimensuelle (hors vacances scolaires). Les séances se dérouleraient les jeudis de 14h à 17 h.

Quatorze ateliers seraient proposés sur la période. A cela s'ajouterait deux sorties à la journée, en début mai et en début juillet, cela permettrait de terminer la saison autour d'un temps de pique-nique.

Afin de rendre l'atelier plus **participatif**, une réunion par trimestre sera mise en place pour déterminer les parcours des balades et apprendre aux participants à mieux se connaître. L'animateur sport seniors et l'animatrice socio-culturelle, les agents du CCAS prendront en charge

**l'organisation et l'animation** des séances. Ils se chargeront également des inscriptions et du relais auprès des usagers. La coordinatrice de l'animation du CCAS complètera l'équipe pour tous les aspects administratifs mais ayant aussi trait à la communication et à la finance.

L'activité sera **gratuite** pour les usagers. Cet atelier s'inscrirait dans le programme annuel des ateliers seniors mis en place par le CCAS.

Cette programmation bénéficie d'une diffusion large à 2000 exemplaires dans les structures et chez les commerçants Berruyers. Une diffusion a également lieu dans le journal local mensuel "Les nouvelles de Bourges" et sur le site Internet de la ville de Bourges.

Une attention particulière sera portée au niveau de la communication concernant la mise à disposition du vélo à assistance électrique. Il s'agira de bien faire connaître la possibilité de disposer lors de la ballade d'un tel vélo.

### Les étapes du projet

Si l'achat de vélo est prévu pour **juillet-août 2022**, la préparation des parcours du premier trimestre par les deux animateurs aura lieu en **août 2022**. Des ateliers seront mis en place d'**octobre 2022 à juin 2023**.

Trois réunions participatives avec les usagers en **fin d'année 2022 et en avril-mai 2023** sont aussi prévus. L'action sera **évaluée** grâce au nombre d'inscrits à l'atelier et un questionnaire d'évaluation, la régularité des participants, l'inscription de nouveaux usagers seront aussi des **indicateurs qualitatifs**.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 062

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Bourgueil (37)  
Non-adhérent au RFVAA

### Installation de deux salles

Bourgueil est une commune où vivent de nombreux seniors dont une partie sont à la recherche d'un intermédiaire entre une habitation trop grande et l'EPHAD. La communauté de communes Ouest Val de Loire et Val Touraine Habitat ont lancé avec la commune de Bourgueil un programme de construction de douze logements inclusifs. Les six premiers verront le jour en 2023 dans une ancienne école de Bourgueil.

La commune, le CCAS et le conseil municipal des jeunes souhaitent amplifier leurs actions déjà entreprises et mettre en place des moments intergénérationnels permettant d'accentuer le lien social fortement dégradé depuis la crise sanitaire. L'idée est venue de créer ce lien au coeur des logements seniors. Les deux salles juxtaposant les futurs logements seront donc dédiées pour poursuivre, amplifier la solidarité intergénérationnelle reliant encore mieux les aînés dans la société leur proposant avec toutes les tranches d'âges des activités innovantes. Le projet consiste **en l'installation de deux salles** sur le site des logements inclusifs.

#### CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Atelier cuisine et musée

Les deux salles qui vont être installées par la commune consistent en l'installation d'une part **d'un atelier cuisine intergénérationnel** et d'autre part la deuxième salle comprendra un outil "Micro-folies", s'agissant d'un **musée sur écran géant**.

La cité des sciences de la Villette avec les musées nationaux permettent de **visiter virtuellement** leur musée, cela s'accompagnant de conférences sur des sujets culturels.

Le projet consiste donc en l'animation de deux lieux de vie situés au cœur de la ville à proximité des écoles, commerce, CCAS de la commune. Ces deux lieux de vie seraient aménagés pour permettre l'accès et le bien-

être des seniors et toutes personnes les fréquentant : avec deux thématiques principales les "Micro-folies" (musée virtuel sur grand écran et casques de réalité virtuelle financés par l'Etat) et un outil salle d'art et de préparation culinaire.

Animés par le CCAS de la commune et des services civiques, ces lieux et outils seront à destination des seniors pour leur propre compte mais aussi pour poursuivre le **dynamisme** initié sur la collectivité "d'actions intergénérationnelles".

De façon hebdomadaire, des animations seraient proposées autour de réalisations culinaires par exemple, de visites de musée aussi...

## déroulement du projet

Si le départ du **permis de construire** est prévu entre 2021 et 2022, **le projet logements inclusifs** dans l'ancienne école de Bourgueil date de 2019-2020 **tandis que la labélisation PVD** (obtention du financement "Micro-folie), **la convention CCTOVAL, VTH et Soliah** ont eu lieu en 2020-2021.

En 2022-2023, **des logements seront construits et une salle à réhabiliter. Une convention CCAS** est aussi prévue. De 2023 à 2026 le projet sera bien lancé et pourra être **évalué** grâce à l'intérêt des associations, une enquête auprès des seniors de la commune, le décompte de fréquentation, le nombre d'actions intergénérationnelles et une enquête de satisfaction.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 041

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Briare (45)  
Non-adhérent au RFVAA

## Installation de bancs adaptés

Briare est une ville marquée par le vieillissement de sa population, ce qui induira sur le temps long un besoin différent en termes de logements et d'habitats adaptés. La ville dispose déjà d'un **territoire attractif** pour les populations seniors par la présence de structures adaptées aux défis de l'âge ainsi que d'un cadre de vie et d'une offre de services attractifs. La municipalité et ses partenaires souhaitent encore **améliorer l'attractivité** du territoire en menant différents projets. En

complémentarité avec les projets évoqués, il a été établi qu'un **besoin en bancs adaptés aux aînés** était prégnant, notamment sur des points stratégiques de la ville (proches infrastructures médicales, de loisirs, entre des zones pavillonnaire et des magasins alimentaires). L'objectif est donc d'équiper la ville de bancs adaptés pour **améliorer l'autonomie** des seniors, **garantir leur mobilité piétonne**, inclure les enjeux liés à l'âge dans le renouvellement global du mobilier urbain, détourner les seniors d'un mode de transport trop axé sur la voiture personnelle.

CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



## Développer la mobilité piétonne

L'installation de bancs permettrait d'adapter la ville aux aînés mais aussi aux personnes à mobilité réduite. Il s'agirait de matériels avec une assise surélevée et d'accoudoirs centraux, installés dans des endroits stratégiques, entre les pôles d'activité.

Pour ce faire, les services techniques ont réalisé un travail de **diagnostic** répertoriant les pôles de fréquentation des seniors ainsi que les emplacements stratégiques entre et autour de ces pôles, l'objectif de fond étant de permettre **la mobilité piétonne des aînés** entre tous les pôles de la ville. Il a donc été déterminé que la ville nécessitait vingt-trois bancs adaptés aux seniors.

## L'organisation

Du premier février au 30 mars les **besoins des seniors devaient être exprimés** (nombre de bancs, sensibilisation des aînés et inclusion des associations d'aînés aux réflexions autour de la labellisation, ainsi que du choix de mobiliser urbain et de ses emplacements). **En fin juin 2022**, la livraison du mobilier urbain et le début des travaux d'installation devaient avoir lieu.

**Du premier juillet au premier septembre**, la communication autour de l'installation du matériel et une enquête de satisfaction auprès des usagers sur les critères de lieu et d'adaptabilité du mobilier urbain seront en vigueur. En fin septembre, à l'occasion du COPIL de restitution des

éléments de diagnostic prévus par le travail, une restitution de l'enquête auprès des usagers aura lieu.

## Les partenaires

La communauté de communes Berry Loire Puisaye, le club des seniors de Briare et l'association sport seniors santé constituent les partenaires du projet.

## L'évaluation de l'action

C'est la fréquence de l'utilisation des bancs par les seniors ainsi que les retours d'enquête sur la pertinence des lieux choisis et de l'adaptabilité des bancs qui serviront d'éléments d'évaluation.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
069

Nature juridique de la collectivité : EPCI  
Collectivité : Coeur de Garonne (31)  
Non-adhérent au RFVAA

### Offre culturelle adaptée aux seniors

Cœur Estival est un festival itinérant proposant durant l'été des rendez-vous culturels sur le territoire Coeur de Garonne. Ces événements sont destinés à **valoriser le patrimoine des communes et les initiatives culturelles du territoire**. Ce sont des moments de rencontre festifs entre le public, les artistes et les associations locales. Le festival repose sur une co-organisation entre la communauté de communes, les communes d'accueil et la Maison de la Terre, café culturel à Poucharramet,

en charge de la programmation musicale. Pour cette quatrième édition le festival se déroulera sur trois communes : Saint Elix le château le 23 juillet, Marignac Laspeyres le 20 Août et Bousens le 3 septembre 2022. Dans le cadre de ce festival, les services culture et prévention seniors ont décidé de travailler trois axes afin de **favoriser l'inclusion** des aînés sur ce festival et de **démocratiser l'accès** à ce type d'événement public. Un travail sera mené afin d'adapter les trois axes suivants : **la communication, l'accessibilité et la programmation.**

CATÉGORIE(S)



2B : Inclusion des  
aînés dans la société  
et citoyenneté



## Communication, accessibilité et programmation

Dans l'optique de **favoriser l'inclusion** des aînés sur ce festival, un travail sera mené afin d'adapter certains axes : la **communication** consiste en l'adaptation des supports de communication dans leur format, leur lisibilité, leur diffusion (encarts publicitaires dans la presse quotidienne régionale, partenariat avec une radio locale pour des annonces régulières).

**L'accessibilité** offre la possibilité pour les seniors de préparer leur venue au festival en réservant les animations et la restauration via un formulaire en ligne et un numéro de téléphone géré par l'office de tourisme intercommunal. Renforcer la **programmation** en journée et en début de soirée afin de

proposer un programme riche et complet avant 21 heures : des interventions artistiques sont prévues en fin d'après-midi (danse et violoncelle, intervention théâtrale déambulée, parade musicale et dansée), et une première partie musicale est prévue avant le concert festif.

## Organisation, partenaires et évaluation

Pour **l'organisation** de l'action, une réunion de préparation avec les différents partenaires aura lieu avant que la programmation et le budget prévisionnel par la direction de la communication du festival ne soit validés. Il s'agira ensuite de **communiquer** autour du festival.

Un plan d'action et des plannings d'intervention seront après cela mis en œuvre. Les actions seront ensuite coordonnées par les services culture et prévention seniors.

Un bilan commun sera établi aux trois dates du festival à l'automne.

Les **partenaires** du projet diffèrent en fonction des actions. Pour la communication c'est le service communication, l'imprimeur, la presse, les radios locales, etc. qui aideront. Ceux qui aident à l'accessibilité sont les transporteurs, deux agents du service technique qui sont là pour proposer une programmation culturelle diversifiée, adaptée et accessible ce sont les équipes artistiques, les mairies, les associations locales et les intervenants qui sont à l'œuvre.

L'action sera **évaluée** en prenant en compte le nombre de seniors touchés par les dates, les partenaires impliqués, le nombre de communes touchées. Un questionnaire qualitatif sera proposé aux participants, des comptes rendus des bilans seront réalisés avec les partenaires.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
035

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Dampierre-sur-Salon (70)  
Non-adhérent au RFVAA

### Jardin collectif et intergénérationnel

L'ancienne école maternelle réhabilitée en logements pour seniors est le premier projet de ce type sur la commune de Dampierre-sur-Salon. Les logements seront ouverts en septembre 2022 (prévision de fin des travaux). Ce projet est porté par la commune. La nature devant être présente au centre du projet (amélioration du cadre de vie et facilitation des rencontres), d'où l'idée d'aménager un **jardin collectif**. L'ancienne école maternelle a donc été réhabilitée en huit logements

à destination des seniors, un studio, une salle de convivialité partagée, les locaux de l'association ADMR. Chaque logement a sa terrasse privative. Il y a donc deux cours collectives à aménager.

Ce projet consiste en l'aménagement d'un jardin collectif pour **améliorer le cadre de vie des résidents** et leur permettre de jardiner. Cette activité extérieure est envisagée pour leur bien-être, pour leur propre production mais aussi pour accueillir le périscolaire et les associations locales. Ces moments conviviaux permettront échanges et partages entre jardiniers et visiteurs.

CATÉGORIE(S)



6B : Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble



## Organisation de l'action

Le jardin collectif se composera de bacs à jardiner en hauteur. La commune met à disposition le petit outillage à main pour la culture. Pour l'arrosage, il est prévu des bacs à récupération d'eau de pluie, un tuyau d'arrosage et un arrosoir. Il est également prévu un bac de compostage et un abri de rangement. Les résidents organiseront **leur jardinage**. Si nécessaire, ils pourront obtenir de l'aide de la commune. Les résidents ouvriront leur jardin aux enfants du périscolaire et aux associations locales, pour promouvoir les circuits-courts. Dès réception du matériel, les agents municipaux auront la charge du montage/assemblage des

bacs à jardiner et de l'abri de jardin, du composteur. Les bacs seront installés dans les cours collectives, à disposition des résidents. Ces derniers trouveront également le matériel nécessaire dans l'abri de jardin. Les résidents s'engagent, en signant le règlement d'utilisation du jardin collectif, à respecter le matériel à leur disposition et à ouvrir leur jardin aux visiteurs.

D'un point de vue **quantitatif**, il sera possible de s'apercevoir si les bacs sont utilisés, et si non de demander quels sont les freins.

## Evaluation de l'action

D'un point de vue **qualitatif**, le bien-être et la satisfaction seront mesurés par un questionnaire. Celui-ci permettra de connaître leur satisfaction mais aussi de déterminer leurs attentes pour améliorer le dispositif.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 014

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : GANNAT (03)  
Non-adhérent au RFVAA

## Matériel sportif interactif

Avec la labellisation Terre De Jeux 2024 obtenue en septembre 2020, la Ville de Gannat souhaite favoriser le **développement du sport-santé** sur son territoire en améliorant la santé par l'activité physique et sportive. Pratiquer une activité physique régulière, aussi faible qu'elle soit, semble essentiel pour conserver l'autonomie et l'indépendance des personnes âgées. Les seniors représentent **un tiers** de la population Gannatoise et constituent une cible majeure de l'objectif de développement du sport-santé

sur le territoire en améliorant la santé par l'activité physique et sportive. L'acquisition d'un matériel innovant et interactif, associé à un bon accompagnement, participe au vieillissement actif des seniors du territoire améliorant leur qualité de vie grâce aux stimulations physiques, cognitives et sociales. C'est dans ce contexte qu'est né le projet de doter la commune de ce type d'outil. La Ville de Gannat, commune de 5 830 habitants, souhaite donc rendre accessible le sport et la pratique sportive pour les seniors en se dotant d'un **matériel innovant**

CATÉGORIE(S)

2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté

et interactif permettant la stimulation physique, cognitive et sociale. L'objectif du projet est **d'inciter** la pratique physique et sportive en proposant des expériences **dynamiques, immersives et inclusives** ayant pour objectif le développement des habiletés motrices et capacités cognitives des seniors tout en gardant une dimension ludique. Cette action permettrait d'autre part de créer un **lien intergénérationnel** autour de projets entre les établissements scolaires de la commune et les seniors



(maison de retraite, CCAS, associations locales), et de favoriser la santé physique et cognitive, la mixité sociale en incluant les seniors et personnes en situation de handicap avec comme axe commun l'activité physique et sportive.

## Un programme d'animations prévu autour du matériel

L'acquisition de ce matériel permettra de proposer **des animations sportives hebdomadaires** destinées aux seniors du territoire en s'appuyant sur les vertus sociales du sport. Des animations quotidiennes en période scolaire du lundi au vendredi seront proposées, à raison d'une heure le matin et une heure l'après-midi pour que chaque structure

bénéficiaire puisse avoir accès à l'outil. Des animations sportives mensuelles le premier dimanche matin de chaque mois auront lieu.

En complément, des utilisations ponctuelles de l'outil seront mises en place lors d'animations annuelles à destination des seniors et de l'intergénérationnel (olympiades gannatoises, forum des associations, semaine bleue, Noël des seniors). A partir des évaluations des animations proposées avec cet outil, il sera envisagé d'étendre son utilisation hebdomadaire et ponctuelle.

Différents partenaires seront sollicités pour la réalisation de l'action, dont la maison de retraite, le CCAS, les associations locales à public seniors, des établissements scolaires et des services municipaux.

## Organisation et évaluation du projet

La création du comité de pilotage s'est effectuée en janvier 2021, tandis que la préparation des actions répondant au cahier des charges du label a eu lieu de février à juin 2021. L'organisation opérationnelle de l'utilisation de l'outil a eu lieu en octobre 2021 et le budget prévisionnel un mois plus tard.

L'achat de l'outil est prévu pour juin 2022 et la mise en œuvre des actions débutera en septembre 2022. En ce qui concerne le suivi des actions, une réunion du comité de pilotage est prévue chaque mois, et une évaluation à chaque animation. L'objectif est donc à la fois **pédagogique** (conserver l'autonomie et l'indépendance physique) mais aussi **social**, car créant du lien. Une évaluation quantitative et qualitative est prévue en complément.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 042

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Grenoble (38)  
Adhérent au RFVAA

## Création d'un café "Léo" dans un EPHAD ouvert sur le quartier

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes André Léo, dont l'ouverture est prévue pour septembre 2022, accueillera 84 résident-es, dont 28 en Unité Psycho-Gériatrique (UPG) destinés aux personnes atteintes de maladies neurodégénératives. L'EHPAD André Léo proposera **un cadre de vie de qualité** aux résidents qui vivront dans un bâtiment à **haute qualité environnementale**, au cœur d'un quartier en pleine mutation. L'établissement

comprendra en son sein le 'Café Léo', espace dédié à accueillir les résidents, leurs proches et les personnes extérieures, autour d'une multitude d'activités partenariales qui font sens et créent du lien, en particulier intergénérationnel. Le projet a été construit avec l'appui du Pôle Innovation du CCAS. La méthode déployée est un véritable **processus participatif et créatif** : consultation des CVS (Conseil de Vie Sociale), période d'immersion, déroulement d'ateliers avec des seniors du Conseil des Aînés et d'habitants, ateliers de co-création, etc.

CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



## Trois étapes pour la réalisation du projet

Plusieurs phases seront nécessaires pour le déroulement du projet. D'abord **l'aménagement** du café consiste en la conception et la mise en œuvre avec ACTIS.

Les travaux pour lesquels le financement est sollicité sont l'acquisition et l'installation de l'ensemble des luminaires, l'agencement d'un comptoir, d'un arrière comptoir à étagères et d'un ciel de bar, - l'agencement d'un meuble bibliothèque et jeux, l'habillage bois derrière la bibliothèque, l'agencement d'estrades pliables, l'agencement des différentes jardinières dans le hall et le café Léo, la pose de la signalétique adhésive sur les murs.

La réalisation des travaux structurant l'espace est prévue en 2022. Un deuxième temps

de **coordination** pour booster le café est quant à lui aussi prévu. Les missions de l'animatrice dans le café seront notamment de réaliser des animations individuelles et collectives en adéquation avec les besoins des résidents.

Pour la mise en place du café, il est prévu de mobiliser un coordinateur en charge du café, de la mise en place des partenariats avec les structures extérieures et leur suivi. Un troisième temps **d'aide à l'acquisition de matériel** innovant adapté est aussi prévu (matériel pour renforcer les animations possibles au sein de l'établissement et du café).

## Partenaires et évaluation de l'action

De très nombreux partenaires participent au projet : le PAGI (Pôles d'Animation Gérontologique et intergénérationnelle) de la Ville de Grenoble aide notamment à l'organisation d'évènements culturels et de loisirs pour les publics de l'EHPAD et du quartier le fréquentant, la maison des aidants du CCAS, les Petits frères pauvres, le conseil des aînés de Grenoble, le musée de Grenoble, le muséum, le théâtre municipal, l'école le collège, la crèche à proximité de l'EPHAD, la maison de jeux.

L'action sera évaluée grâce au nombre de partenariats, de résidents acteurs, de nombre de journées ouvertes..





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 047

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Jarsy (73)  
Non-adhérent au RFVAA

## Aménagement de jardins et lieux d'animation autour de logements adaptés

A l'occasion de la transformation de l'ancienne école communale de la commune de Jarsy en logements adaptés pour les personnes âgées du territoire, il s'agit de recréer les conditions de l'esprit "centre village" favorisant **la rencontre intergénérationnelle, le vivre-ensemble, la transmission** des valeurs de **solidarité et d'entraide**, la

lutte contre l'isolement social. La commune va créer 23 appartements pour l'accueil des seniors et adultes au titre de logements tremplins. Ce dossier porte sur la **création d'espaces partagés** (accueil de jour itinérant, café des aidants, accueil des associations...). La subvention sera utilisée pour l'aménagement de jardins, potagers, vergers partagés pour les résidents, les aménagements nécessaires au passage des commerçants ambulants, la création d'un point fixe de petite épicerie, l'aménagement de locaux polyvalents pour le passage de professionnels de santé et de prévention (prévention bucco-dentaire...), ainsi que d'une pièce pour l'activité physique adaptée.

CATÉGORIE(S)



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Une approche inclusive

Le projet s'inscrit dans une approche fondamentalement **inclusive** de **l'accompagnement** des seniors dans la cité mettant l'accent sur la sécurisation de la vie à domicile, **le soutien à l'autonomie** par le développement d'actions de promotion de la santé (nutrition, sport adapté...), le soutien à la convivialité et le maintien d'un réseau de relations sociales prenant le parti d'une intervention précoce et globale auprès des seniors selon un schéma précis.

Le projet présente deux aspects. Un aspect immobilier : l'aménagement des logements, des espaces intérieurs et extérieurs communs et ouverts à des

usages partagés. Mais il présente aussi un autre aspect : l'animation des lieux partagés, le soutien au vivre ensemble et l'activation des réseaux sociaux de proximité.

## Un projet structuré et collaboratif

Des étapes du projet ont déjà été réalisées en 2020-2021, c'est-à-dire **l'étude globale des besoins** et **la mobilisation des acteurs** ainsi que **le projet architectural**. Des étapes sont encore à venir comme la mise en œuvre du projet immobilier en 2022, l'aménagement des espaces partagés et l'animation locale en 2022 et 2023.

De nombreux acteurs participent du projet. L'état, le conseil régional, le conseil départemental, le Grand Chambéry, la mairie de Jarsy, la Fondation ALIA (assurera la

gestion de la résidence seniors rurale) sont autant de partenaires qui permettent la réalisation du projet.

## Evaluation de l'action

L'évaluation de l'action sera rendue possible par la prise en compte du nombre de logements occupés, le profil socio-démographique des résidents, le nombre d'associations organisant des permanences au sein de la résidence, le nombre d'actions collectives partagées mais aussi une enquête de satisfaction annuelle (résidents/proches) : restauration, hygiène, sécurité, accompagnement administratif...





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
020

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Lusigny sur Ouche (21)  
Non-adhérent au RFVAA

### Installation de toilettes publiques

Depuis plusieurs années, le conseil municipal réfléchit à l'installation de toilettes publiques au sein de l'esplanade du village (parc aménagé) et plus particulièrement, à l'aménagement de toilettes sèches. L'élément déclencheur, pour concrétiser ce projet, fut la réception d'un courrier cosigné de certains aînés de la commune et des communes voisines, adressé à la municipalité. Le projet consiste donc

l'installation et l'aménagement de **toilettes éco-responsables autonomes** sur l'esplanade de la commune afin d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées (habitants de la commune) mais aussi l'ensemble des personnes profitant de cet espace public. Ce lieu, aménagé et accessible à tous, est le "coeur" et "l'âme" du village. On y vient pour se promener, manger, jouer, se ressourcer, discuter et se rencontrer. L'Esplanade est très fréquentée toute l'année (particulièrement lors des beaux jours) par les habitants de la commune et des

#### CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



6B : Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble



communes voisines, toutes générations confondues, ainsi que par un grand nombre de visiteurs et de passants. La concrétisation de ce projet s'inscrirait dans la continuité des actions mises en place par la commune depuis plusieurs années : préserver l'environnement et répondre aux besoins des habitants.

## Des étapes bien définies

Les porteurs du projet ont dans un premier temps contacté puis rencontré l'entreprise qui développe des toilettes éco-responsables afin d'évaluer la **faisabilité** pour un éventuel aménagement sur la commune. La rencontre s'est conclue par la demande d'un

devis, transmis par l'entreprise au mois de février 2022. Afin d'informer les habitants de la commune (et de la commune voisine) du projet d'installation de toilettes publiques écoresponsables, une **réunion** sera programmée au mois de septembre.

Une fois l'emplacement déterminé, la commune fera appel à une entreprise locale spécialisée, pour faire le **terrassement** sur lequel reposera les toilettes. Une fois le terrassement fini, l'entreprise qui produit les toilettes éco-responsables interviendra sur le site pour l'installation de la structure. Une **inauguration publique** aura lieu à l'issue de l'aménagement. Les habitants de la commune et des communes voisines seront conviés ainsi que les élus et toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce

projet. Une fois les toilettes mises en service, l'entretien sera réalisé par l'employé communal.

## Evaluation de l'action et partenaires

Différents partenaires sont à dénombrer pour le projet, comme l'entreprise Sanisphère (concepteur de toilettes écoresponsables autonomes) et l'entreprise locale Planson.

De nombreux critères permettront l'évaluation du projet ( nombre de personnes utilisant les toilettes notamment).





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 052

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Lyon (69)  
Adhérent au RFVAA

### "Chez Daddy" café/ restaurant intergénérationnel

Le projet est né de la volonté de **penser la ville de demain autour de lieux de rencontres** adaptés aux personnes les plus isolées. Il est pensé pour accueillir toutes les générations avec une **véritable mixité sociale et culturelle**. Il est aussi né d'une volonté de s'émanciper des codes sociaux qui rendent difficile d'engager la conversation avec des inconnus et encore plus avec des personnes d'une génération différente ou de

milieux sociaux différents. Après avoir ouvert un premier Chez Daddy pour favoriser la rencontre intergénérationnelle de quartier, l'association Entour'âge Solidaire **ouvre un second Chez Daddy** en partenariat avec la ville de Lyon dans le deuxième arrondissement. Ce nouveau Chez Daddy est un café/restaurant intergénérationnel qui se situe au rez-de-chaussée d'une **résidence autonomie** de la Ville de Lyon qui compte 80 résidents, d'une résidence étudiante du Crous avec quarante étudiants et du siège du CCAS de Lyon.

CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



## L'organisation et les partenaires

Les travaux ont débuté le 3 janvier 2022 avant que le café n'ouvre le 24 janvier aux résidents. Le 7 février 2022, il est ouvert aux habitants du quartier et il est inauguré le 7 avril par le maire de Lyon. Il devrait être ouvert un soir par semaine et les samedis à partir de mai 2022 et ouvert deux soirs par semaine à partir d'avril 2023.

D'autre part, de nombreux partenaires sont à l'origine du projet et lui permettent d'exister : la mairie et le maire de Lyon, l'APICIL, la fondation Saint Irénée, Malakoff Humanis, la CARSAT, Ronapia, Fondation Emergences, Crous et ANCIELA.

## Un café où l'on se sent bien

Chez Daddy Perrache est donc un café/restaurant **convivial** et créateur de liens intergénérationnels de **proximité** :

il y règne une ambiance "comme à la maison" avec les boissons en libre service, on y trouve des jeux de société, un espace adapté pour les enfants, des animations brise-glaces pour favoriser la rencontre entre les générations, des propositions d'activités variées et basés sur le partage de savoir et des compétences des habitants du quartier, un restaurant avec une cuisine comme à la maison et la présence d'un cuisinier sur place.

Chez Daddy est ouvert à tous au cœur de la vie de quartier avec **une véritable mixité intergénérationnelle**,

sociale et culturelle. Il est conçu et réfléchi pour être en capacité d'attirer toutes les générations en étant attractif aussi bien aux personnes âgées, qu'aux familles ou aux étudiants avec également une attention particulière aux aidants.

Il y est possible pour les habitants du quartier de profiter du lieu pour **transmettre** leurs savoirs ou compétences.

Chez Daddy Perrache a la volonté d'être ouvert 7j/7 et de pouvoir proposer un service à l'heure du déjeuner et à l'heure du dîner. La première année le café ouvrira ses portes du lundi au vendredi le temps de construire une communauté de bénévoles et de pouvoir s'appuyer sur eux pour ouvrir le week-end et en soirée.

**L'évaluation** du projet est permise par la comptabilisation du nombre de participants aux activités, de personnes qui animent, le nombre d'adhérents aussi, etc.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
053

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Lyon (69)  
Adhérent au RFVAA

### Un Conseil des aînés

Dans le cadre de sa politique en direction des personnes âgées, la Ville de Lyon souhaite développer dans chaque arrondissement un dispositif ou une instance qui lui permette de donner et **récolter la parole des aînés**. La mise en place d'un conseil des aînés dans chaque arrondissement s'inscrit dans une politique plus large de la Ville de Lyon présentée notamment dans la cadre de la délégation démocratie locale et redevabilité. Ce projet s'inscrit également dans une optique de renforcement du

lien intergénérationnel. Dès 2014, sous l'impulsion de l'équipe municipale du premier arrondissement de Lyon, une première expérimentation du dispositif a été lancée sous la forme **d'une instance de participation citoyenne** à destination des seniors du premier arrondissement. La Ville de Lyon souhaite aujourd'hui étendre, de façon agile ce dispositif dans l'ensemble des arrondissements. Les objectifs du projet sont de favoriser le lien social des seniors, de prévenir l'isolement social au travers d'animations et de services adaptés, de contribuer à l'évaluation et la production d'une politique partagée, **d'initier ou de contribuer à des actions susceptibles** d'influer sur la qualité de vie des seniors.

CATÉGORIE(S)



3B : Participation et expertise d'usage des aînés



## Une politique vieillesse partagée

Si dans chaque arrondissement de la ville de Lyon des conseils des aînés se mettent en place au regard de l'expérience du Conseil des aînés du premier arrondissement, les futurs Conseils des aînés auraient pour ambition de contribuer à l'évaluation et à **la production d'une politique vieillesse partagée**, d'initier ou contribuer à des actions susceptibles d'influer sur la qualité de vie des personnes âgées.

En résonance avec la lutte contre l'âgisme que mène la Ville de Lyon, ces instances pourraient favoriser une nouvelle approche de la vieillesse en considérant que vieillir est une ressource et un potentiel pour une vie plus humaine. Suite à la Loi relative à l'adaptation de la société au

vieillesse (2015), les conseils des aînés pourraient aborder les enjeux suivants : en quoi les Conseils des Aînés peuvent-ils soutenir le désir des seniors d'être représentés et alimenter la volonté des autres catégories d'habitants de prendre en compte le vieillissement dans son ensemble ? En quoi les Conseils des aînés peuvent-ils être pertinents en tant que lieu de réflexion, de sensibilisation et ainsi contribuer aux échanges entre les générations ?

Comment peuvent-ils consolider et promouvoir la question de l'âge à travers tous les projets de la ville, émanant aussi bien des politiques sociales, économiques, culturelles, que des services et des projets locaux ?

## Un projet structuré

**Sept étapes principales** sont distinguées pour la mise en place du projet : la phase de création du concept en lien avec les élus d'arrondissement, le travail collaboratif en groupe projet, la phase de communication, le temps fort de lancement des conseils des aînés, la phase d'appropriation de la démarche par les élus, la phase de démarrage des conseils des aînés et la phase de bilan de l'expérimentation.

En ce qui concerne **l'évaluation** de l'action, ce sont le nombre de participants, de rencontres, l'analyse des appropriations des modalités et adaptation réalisées par les conseils, l'identification des points de réajustement si poursuite de l'action et une enquête de satisfaction auprès des aînés et des élus qui serviront de critères d'évaluation.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 054

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Lyon (69)  
Adhérent au RFVAA

## Projet de rencontres intergénérationnelles

L'action émerge d'un constat global établi par les citoyens et citoyennes fondatrices de l'association. Les problématiques d'isolement vécues par les aînés induisent celles de l'âgisme existant dans la société. Le projet Aventures Intergénérationnelles a pour objectif de développer le pouvoir d'agir des jeunes générations **contre l'âgisme ainsi que de participer à la lutte contre l'isolement** des personnes âgées. Tout au long de l'année scolaire, des jeunes de 15 à 20 ans vont participer à des ateliers mensuels leur

permettant de prendre conscience des enjeux liés au vieillissement, ainsi qu'à l'importance d'opérer un changement de regard et de considération en direction des personnes âgées dans la société. Dans un même temps, il leur est proposé de se rendre acteurs en s'engageant directement auprès des publics concernés. Ils vivront des **expériences de rencontres intergénérationnelles** en côtoyant régulièrement des seniors isolés à domicile. Ils participeront à des **actions de sensibilisation** et de **médiatisation** en direction des différentes générations de la société. Ils seront accueillis dans l'association en tant que bénévoles.

### CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Un lieu d'expression

Le projet Aventures Intergénérationnelles se décompose en quatre phases qui se découpent à nouveaux en plusieurs ateliers. La première phase consiste dans le fait d'offrir **un espace permettant de s'exprimer librement** sur les sujets du vieillissement, de l'isolement et de la discrimination liée à l'âge.

Cette phase se clôt par un partage théorique sur les problématiques, enjeux et modalités de résolution des problématiques repérées. La deuxième phase consiste dans le fait de vivre des moments de rencontre avec des personnes âgées. Ces ateliers permettent aux jeunes d'expérimenter **le lien intergénérationnel** et de confronter les acquis

théoriques et les réflexions de stratégies d'action au public concerné. La troisième phase consiste dans la participation aux actions et projets de l'association dans l'expérimentation du bénévolat. Pour la dernière phase il s'agit de **valoriser le groupe de jeunes via le défi collectif de construire un événement public** qui retrace leur parcours annuel. L'objectif est de sensibiliser le public aux problématiques d'isolement des personnes âgées et à l'âgisme. Cette fin de parcours s'intègre dans la logique d'un **développement global du pouvoir d'agir** des jeunes générations face aux enjeux traités dans ce projet.

## Un projet structuré

Le recueil des besoins du public s'est déroulé entre

janvier et mars 2022. La construction des partenariats et du contenu pédagogique précis des ateliers ainsi que la campagne de communication se dérouleront en avril-juin.

C'est pour septembre 2022 qu'un appel à candidatures auprès du public concerné est prévu. Le projet sera lancé en octobre. D'octobre 2022 à juin 2023 des ateliers et des réunions de suivi réguliers seront organisés.

En juin 2023 un événement de clôture et de valorisation aura lieu. De nombreux partenaires participent au projet : la ville de Lyon, les résidences municipales, les centres sociaux municipaux, des associations etc. Pour ce qui est de **l'évaluation** du projet, de nombreux critères tant quantitatifs que qualitatifs ont été établis.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 065

Nature juridique de la collectivité : CCAS  
Collectivité : Mably (42)  
En cours d'adhésion au RFVAA

### Réseau solidaire, accès à la culture et questionnaire aux habitants

En répondant à ce fonds d'appui, la commune à travers son CCAS pourrait consolider son projet politique en direction des personnes de plus de 60 ans en développant trois axes sur l'ensemble du territoire. Pour permettre la solidarité intergénérationnelle, **un réseau de solidarité** (visites de courtoisie) associe volontaires d'Unis Cité et bénévoles. Il s'agit d'offrir un **temps d'échange convivial** au cours de la semaine aux personnes en situation

d'isolement du fait de l'âge, de la maladie, de la mobilité. Dans un souhait d'ouverture culturelle et de mise en place de temps conviviaux, la proposition d'Après-midi du Bel Age **facilite l'accès à des spectacles de qualité**. L'approche culturelle est différente selon les appétences, parcours de vie de chacun. L'âge ne doit pas en être un obstacle. Enfin la diffusion d'un questionnaire permettra le recueil des besoins en matière de service, mobilité, habitat, loisirs. La participation à ce diagnostic par les personnes directement concernées favorisera les choix de mises en œuvre politique sur la commune.

#### CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



3B : Participation et expertise d'usage des aînés



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Une action pour optimiser le lien social

Les visites de courtoisie ont commencé à se mettre en place avec un binôme de volontaires en service civique. A travers des discussions, des jeux, des promenades ou des ateliers de cuisine partagés, les aînés sortent de leur quotidien et retissent du lien. Les Après-midis du Bel Age sont réfléchis avec le service culturel de la ville pour permettre la proposition d'une programmation de qualité adaptée à l'âge du public (théâtre, musique...).

Les **rencontres intergénérationnelles** sont co-construites entre le CCAS et le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) en lien avec le coordonnateur des politiques éducatives. L'objectif à travers le réseau est l'intervention

d'artistes, de proposer une démarche de recueil de récits de vie afin de **valoriser les parcours de vie des aînés participants**, de leur redonner une place en transmettant leurs savoir-faire, leurs expériences, leurs vécus. Une production pourrait être alors envisagée (format portraits, théâtre de rue...) avec des artistes et contribuerait **à la mémoire collective**.

Un **questionnaire** est co-écrit entre le CCAS et le Centre Social de la Ville. Il s'agit de réaliser un travail de diffusion le plus large possible au sein des différents quartiers et lieux de vie de la commune. Son dépouillement permettra par la suite au CCAS d'être une force de proposition pour la mise en place d'actions nouvelles adaptées.

## Organisation et évaluation

Les **étapes** du projet consistent en la rencontre avec les partenaires, le recrutement de bénévoles, le recensement des personnes isolées, la constitution d'une charte d'engagement. Il s'agissait aussi d'accompagner des services civiques, d'organiser des actions collectives, la distribution du questionnaire, l'étude des besoins. Les **partenaires** du projet sont quant à eux le centre social de Mably, Unis-Cité, le club seniors de la ville et la filière gérontologie.

L'**évaluation** de l'action sera permise par des indicateurs **quantitatifs** : nombre de partenaires, de rencontres proposées, de participants, de questionnaires... mais aussi **qualitatifs** comme l'utilité sociale des trois axes, la qualité du lien social tissé, la nature des échanges..





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
057

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Martignas-sur-Jalle (33)  
Non-adhérent au RFVAA

### Installation de bancs adaptés

Les seniors de la ville de Martignas-sur-Jalle utilisent leur véhicule pour leurs déplacements quotidiens et la situation leur devient problématique lorsque du fait de leur âge et capacités, la conduite automobile devient impossible. De nombreuses personnes âgées, de plus, sont en demande d'équipements qui leur permettraient de se maintenir en forme, par le biais de la marche, par exemple. La conduite automobile, qui est un moyen très prisé pour se déplacer, devient, du fait de

l'âge, et des capacités de certaines personnes âgées, de plus en plus difficile. La marche, quand cela est possible, prend le pas sur la conduite automobile **avec toutefois la nécessité d'avoir les équipements nécessaires pour se reposer.** Le constat établi dénote un manque crucial de bancs publics pour combler cette nécessité.

L'installation de bancs adaptés permettra de favoriser la mobilité des seniors et de lutter contre les problèmes d'isolement.

CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



## Des parcours organisés dans la ville

La Ville a été découpée **en cinq zones** et des marches exploratoires entre ces zones et le centre ville y sont organisées. Par demi journées, il est prévu de partir en petits groupes avec l'équipe du Pôle Senior, deux bénévoles du Centre Socioculturel et des membres de la Commission des Aînés. Secteur par secteur, il est prévu de marcher sur le lieu le plus éloigné du centre ville jusqu'au meilleur emplacement pour un banc. Le banc suivant sera placé à une dizaine de minutes à pied du précédent. Et ainsi de suite, jusqu'au centre ville.

Un autre usage des bancs est aussi possible, celui de circuits de promenade. Des brochures informatives présenteront aux

différents publics des circuits de promenade pour développer cette pratique.

## Une action structurée

Dans le cadre de la mise à jour du registre du plan d'alerte, des **entretiens** ont été réalisés avec un panel de 136 aînés.

Le constat était que les seniors demandaient l'installation de bancs publics tant pour leurs déplacements vers les commerces et services du centre ville, que pour une pratique de promenade, bonne pour leur santé.

De **janvier 2021 à janvier 2022**, des réflexions sur la méthodologie du projet ont eu lieu. De **janvier et février 2022**, des rencontres avec les partenaires ont été organisées. En **mars 2022** des marches exploratoires ont permis la reconnaissance

d'itinéraires et de besoins. Entre **mai et juillet 2022** ce sont la mise en oeuvre, l'installation, le suivi, et l'évaluation qui sont prévus, mais aussi des rencontres avec une partie du panel d'aînés, des interviews des usagers et des assistantes maternelles sur les lieux d'implantation, l'évaluation avec les structures, le centre social et le foyer pour personnes porteuses d'un handicap.

**L'évaluation** du projet s'établira en fonction du nombre de bancs, leur fréquentation, la demande de bancs supplémentaires tandis que l'évaluation qualitative s'effectuera avec des entretiens avec les aînés, l'avis des assistantes maternelles et des entretiens avec les autres usagers.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 059

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Maxéville (54)  
Adhérent au RFVAA

## Actions culturelles, intergénérationnelles et aménagement urbain

La crise sanitaire a bouleversé les vies des Maxévillois. Certains seniors se sont retrouvés isolés chez eux. L'objectif de l'action est donc de lutter contre l'isolement et de valoriser l'implication des seniors auprès des jeunes.

- le lien intergénérationnel avec leur implication dans deux chantiers jeunes,
- les déplacements doux avec l'implantation de mobiliers urbains adaptés aux seniors,
- l'accès à la culture avec l'acquisition d'ouvrages à gros caractères pour la médiathèque.

La ville de Maxéville a fait le choix de développer **trois axes majeurs** pour faciliter la vie aux seniors :

**CATÉGORIE(S)**



1B : Solidarité intergénérationnelle



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



## Adapter le mobilier urbain et favoriser le lien social

Pour le **parcours de marche adapté**, l'idée est de proposer, à des endroits stratégiques, du mobilier urbain adapté aux seniors.

Des **plans ont été travaillé avec un groupe de Maxévillois** afin de permettre une utilisation adaptée aux habitudes des seniors : fauteuils et bancs sur la place devant l'Eglise et le parvis, réaménagement de l'entrée de la mine avec un espace détente, aménagement d'une allée ombragée le long de l'Eglise.

Pour les **chantiers jeunes intergénérationnels**, des animations devraient être impulsées et devraient impliquer des jeunes dans le repas de fin d'année offert aux seniors de la ville.

Pour ce qui est **des ouvrages à gros caractères**, au vu de l'augmentation du nombre d'adhérents seniors et dans le but de proposer un service de portage de livres à domicile, la Médiathèque souhaite acquérir des romans de terroir et des romances en gros caractères.

Des temps d'échanges sont prévus avec les seniors pour le type d'ouvrages à acquérir.

D'autre part, **trois demi-journées festives** sont aussi programmées en juillet, le "Festiv'été seniors" l'objectif étant de co-construire le projet avec les seniors.

## Les partenaires et l'évaluation

De nombreux partenaires participent aux actions : pour

la confection du goûter du festival, la Banque Alimentaire sera sollicitée pour leur camion cuisine/vélo électrique.

**Les associations et bénévoles** seront également sollicités afin de diffuser l'information et accompagner si besoin les seniors aux animations. Les services techniques sont sollicités pour le repas des seniors. En général, pour toutes les actions, **les associations et bénévoles** seront également sollicités afin de diffuser l'information et pour accompagner si besoin les seniors aux animations.

Le nombre de seniors présents aux activités, la qualité des événements organisés permettront **l'évaluation** du projet.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
063

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Morteau (25)  
Adhérent au RFVAA

### Ateliers culturels et comédie musicale intergénérationnels

Il s'agit d'un projet en faveur d'un vieillissement actif et d'une solidarité intergénérationnelle appréhendés de manière **transversale** à travers **l'inclusion** des aînés dans un projet qui vise à les engager et à les initier à **une pratique culturelle et sportive** encore peu expérimentée sur le territoire : **la comédie musicale**. Les aînés seront invités à se joindre à un cycle de **découverte et d'apprentissage** de la comédie musicale en tant

qu'**esthétique à part entière**, en lien avec des classes d'une école primaire de la ville, organisé au sein d'un établissement scolaire en partenariat avec une école de comédie musicale professionnelle. Ainsi, c'est un temps de **pratique collective et intergénérationnelle** qui précédera un **temps de médiation autour de l'histoire et des processus de création des comédies musicales** de différentes générations lors d'une conférence ouverte au public. Enfin, ce projet se clôturera par la découverte d'un spectacle écrit par la compagnie de comédie musicale qui sera intervenue aux côtés des aînés et de élèves.

CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



Ce projet permettra ainsi aux aînés de découvrir, de s'initier et de pratiquer la comédie musicale dans différents espaces de la ville (école, théâtre, salle de spectacle), en interaction avec les élèves de l'école primaire tout au long d'un trimestre rythmé par les différentes activités.

## Favoriser les temps d'échanges avec les aînés

Le projet débutera par **une conférence gratuite et ouverte** au public autour de l'histoire de la comédie musicale et du **processus de création** d'un tel spectacle à partir de l'expérience de la Compagnie Allée des Cerisiers et autour de leur création "La guerre des boutons". Ce temps de médiation est par ailleurs conçu comme **un temps d'échanges** au cours duquel les aînés, les élèves et le public présents seront invités à interagir avec les conférenciers.

Une attention particulière sera portée sur les horaires de programmation de cet événement afin qu'ils correspondent au rythme de vie des aînés. Pour les ateliers d'initiation et de création de comédie musicale, ils se tiendront au sein du groupe scolaire Pergaud seront animés par les professeurs de la Compagnie Allée des Cerisiers. Ils se dérouleront au cours d'une période scolaire à travers sept séances par groupe. Pour le spectacle de la "guerre des boutons", Il s'agira d'offrir une nouvelle occasion de rencontre intergénérationnelle.

## Organisation et évaluation

Le partenariat avec le CCAS, la ville, l'école sera mis en place en **avril-juin 2022**. De juillet à septembre 2022, un plan de communication sera élaboré sur le projet, un déploiement quant à la communication et l'inscription auront lieu entre **octobre**

**2022 et janvier 2023**. Si la programmation de la conférence est prévue pour **février 2023**, des ateliers le sont pour **mars-mai 2023**. La programmation du spectacle la guerre des boutons devrait quant à elle avoir lieu en **juin 2023**. D'**avril 2022 à juillet 2023** sera mis en place un comité de pilotage pour le suivi, la mise en oeuvre et l'évaluation de l'action.

La ville de Morteau, l'école Pergaud, la Compagnie Allée des cerisiers, le club des retraités La joie de vivre, le service d'aide à domicile et le Réseau Pass'Age sont des partenaires du projet.

Le nombre de participants aux différents événements, un questionnaire d'évaluation de l'action, les retours ou échanges lors des comités de pilotage, des intervenants et des seniors ainsi que la mobilisation et l'assiduité aux ateliers permettent **d'évaluer** l'action.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 001

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité (N° de département) : Obersteinbach (67)  
Adhérent au RFVAA

## Des toilettes publiques pour tous à moderniser

La commune d'Obersteinbach (qui compte 231 habitants) a installé une aire d'activités intergénérationnelles avec des équipements, des jeux pour les enfants, des agrès pour les adultes, un terrain de pétanque, une table de ping-pong d'extérieur, des cabines en libre service, des bancs mais aussi des tables de pique-nique. Cet espace est très apprécié mais il manque un accès permanent et gratuit à des sanitaires publics qui permettrait de rendre ce lieu plus fréquentable pour les personnes à mobilité réduite et les seniors.

Le projet permettrait donc de démolir les sanitaires sommaires existants pour les moderniser, les agrandir et les mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).

D'autre part, l'installation de ces sanitaires est prévue dans un bâtiment qui abrite des locaux qui vont être dédiés aux activités associatives auxquelles les seniors participeront d'autant plus si les sanitaires sont à niveau et adaptés.

CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



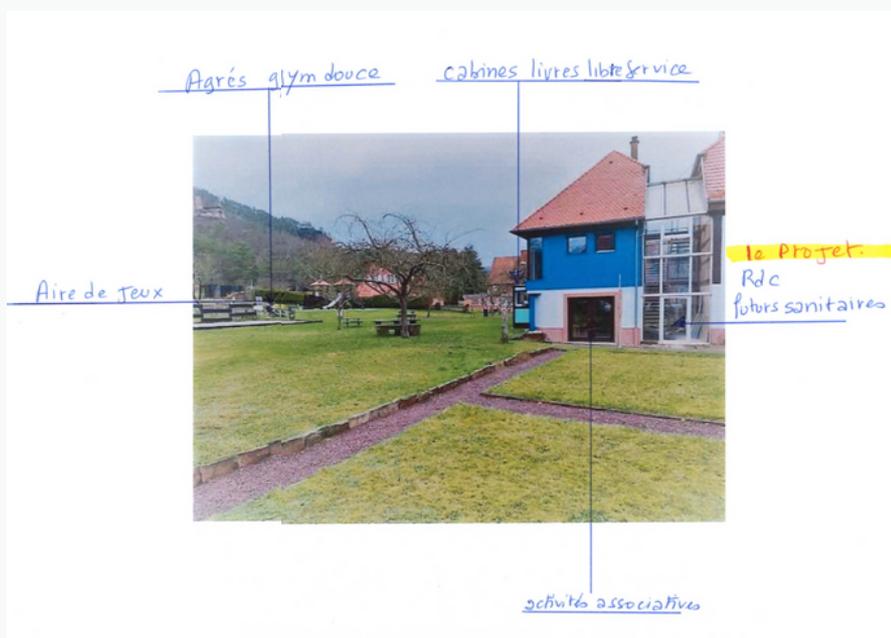
## Favoriser les liens intergénérationnels

Le projet vise donc à optimiser la fréquentation de l'espace par le plus grand nombre. Il permettra également d'encourager leur participation aux activités associatives et ainsi de favoriser le lien social en atténuant le sentiment d'isolement que certains peuvent ressentir. L'installation faciliterait aussi l'accompagnement des petits enfants à l'aire de jeux, ce qui permettrait encore une fois de renforcer le lien entre les générations en incitant les familles à se retrouver plus souvent autour des aînés.

## L'organisation du projet

La commande des travaux est prévue dès l'obtention de la subvention, l'objectif étant de terminer ces travaux pour le printemps 2022.

D'autre part, la mise à disposition d'un répertoire de recueil des remarques et des avis des usagers concernant des espaces détente et est aussi prévu pour évaluer l'action.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 051

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Périgueux (24)  
Adhérent au RFVAA

### Installation de mobilier urbain adapté et parcours de motricité

Un Agenda 21 de la Longévité a été élaboré en 2021. Il a permis de poser un **diagnostic transversal** et de dresser le portrait des seniors de la commune et des tendances démographiques et sociologiques dans les années à venir. Ainsi la place déjà importante des plus de 65 ans au sein de la population périgourdine est appelée à se **renforcer** de manière importante dans les années à venir. Cette

tendance pose plusieurs enjeux qui doivent être pris en compte par les politiques publiques. Après avoir réalisé un diagnostic et établi de grands axes d'intervention en matière de politiques publiques en direction des seniors, la Ville de Périgueux souhaite porter des premières réalisations **pour adapter les équipements publics et les espaces publics** aux besoins des seniors notamment en termes de qualité du cadre de vie et de mobilités douces. Il s'agit de procéder à l'installation de structures de repos adaptées, de toilettes publiques, fontaines, de parcours de motricité dans une optique de maintien en bonne santé.

CATÉGORIE(S)



6B : Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble



## Maintenir l'autonomie des seniors dans la ville

Ainsi la Ville souhaite mettre en place des équipements et du mobilier urbain adaptés permettant de répondre aux besoins des seniors et **de préserver leur autonomie** dans leurs pratiques de la ville (bancs publics et mobiliers de repos adaptés, bornes fontaines, renforcement du réseau de toilettes publiques, pose de mains courantes dans les secteurs patrimoniaux, espaces fraîcheurs...). Par ailleurs, la Ville réfléchit à la mise en place d'aires d'activité et de motricité à destination des publics seniors.

La mise en place d'un **comité de pilotage** pour la mise en oeuvre des actions de

l'Agenda 21 de la Longévité est prévue pour avril 2022. Une concertation avec les conseils d'arrondissement sur le choix et l'emplacement des équipements et mobiliers urbains à mettre en oeuvre est prévue pour **le troisième trimestre 2022**. Les équipements et mobiliers urbains seront installés fin 2022 et c'est en 2023 que la première évaluation de la pertinence des choix d'équipements et d'emplacement aura lieu.

## Les partenaires

Le projet comprend différents partenaires : les collectivités, les conseils d'arrondissement, le CCAS, les bailleurs sociaux et les structures d'hébergement seniors.

## Evaluer l'action

En ce qui concerne **l'évaluation** de l'action, ce sont des investissements réalisés en matière d'équipement et de mobilier, le nombre de personnes mobilisées dans la démarche participative ainsi que la fréquentation des équipements et espaces publics par les seniors qui seront pris en compte.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 043

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Saint-Christo-en-Jarez (42)  
Non-adhérent au RFVAA

## Développer un service contre l'exclusion numérique

La plus proche grande ville de Saint-Christo-en-Jarez est Saint-Etienne, mais qui se trouve tout de même à 15 minutes restant parfois difficilement accessible avec des transports en communs irréguliers. Tous les services publics de la ville sont désormais très restreints et souvent accessibles seulement en ligne. La municipalité s'est donc engagée pour avoir au sein de la commune un **Point de Médiation Numérique** en copilotage avec l'association Familles Rurales.

Les rendez-vous quant à ce service s'effectuent en direct, chez les usagers, dans le cas où ceux-ci seraient dans l'incapacité (ponctuelle ou permanente) de se déplacer jusqu'au point de Médiation Numérique. L'action a donc pour vocation **de contrer une fracture numérique** qui vient s'ajouter à **la fracture territoriale et sociale**, une fracture **intergénérationnelle**, intensifiée par la dématérialisation généralisée des services publics.

CATÉGORIE(S)



2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## L'organisation

Dès le premier septembre 2021, les étapes de mise en place du projet ont débuté. D'abord il était question de la formation d'un accueillant numérique qui est déjà recruté avec la plateforme mise en place par l'Etat.

Ensuite il s'agissait de mettre en place l'espace numérique, les ateliers pour tous les publics et de créer des liens avec les acteurs des locaux associatifs (FabLab, Pôle jeunes, club, association portage des repas, collège..) puis d'organiser un développement sur le territoire et les communes voisines. Une conseillère, recrutée sur un temps plein, est certifiée « France Service » pour occuper des missions d'accompagnement, de suivi et de formation vers

**l'autonomie numérique** des habitants. Son travail réside dans un maillage de partenariats variés afin de répondre aux attentes des usagers.

## Les partenaires

Différents partenaires participent au projet. L'Association Familles Rurales Saint-Christo-En-Jarez est le partenaire du **projet pédagogique** du Point de Médiation Numérique.

La fédération Familles Rurales Départementale de la Loire constitue un réseau de différentes associations qui ont elles aussi ouvert un **point de médiation numérique** cette année. Le CCAS de la commune participe quant à lui à l'organisation de projets thématiques et au suivi des personnes bénéficiaires. Les

conseillers numériques du département constituent un maillage fort de partenaires et d'appuis techniques.

## Evaluation et suivi

En ce qui concerne l'évaluation de l'action, le nombre de personnes touchées, de permanences et ateliers mis en place et le type de public cible atteint ou non seront pris en compte.

Le **suivi** de l'action sera fait régulièrement par des formulaires en ligne ou sur papier (pour plus d'aisance de la part des usagers). Il semble judicieux de tenir un état "statistique" des actions menées, afin de pouvoir identifier le public majoritaire, les besoins/contenus le plus demandés, ou encore la localisation des usagers.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
055

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Saint-Firmin (05)  
En cours d'adhésion au RFVAA

### Consulter les aînés, favoriser les échanges

Saint-Firmin se situe dans l'entrée d'une vallée profonde dans le Parc National des Ecrins, préservé, mais dont la population est très vieillissante. La volonté de l'équipe municipale consiste à redonner vie à la place principale en partant de l'accueil temporaire des personnes âgées et en tricotant autour de cela des liens intergénérationnels. La commune a lancé début 2022 un **travail de programmation d'un projet de synergies** avec

l'artisanat, le commerce, la culture locale, l'école, les associations dans le cadre d'un **projet de réhabilitation** d'un ancien hôtel restaurant situé en plein centre du village.

Le programme à définir vise à **favoriser les échanges intergénérationnels** en centre du village sur la place qui donne sur le rez-de-chaussée de l'hôtel et par voie de conséquence amène à alimenter ce programme, intégré dans le programme du village. Il s'agit de positionner les seniors comme acteurs des échanges informels entre les acteurs sur le lieu charnière du centre du village et de l'hôtel des Alpes.

CATÉGORIE(S)



3B : Participation et expertise d'usage des aînés



## Concertations intergénérationnelles

La volonté de créer du lien social à Saint-Firmin est réelle : c'est pour cette raison que les seniors vont être **consultés** grâce à ce projet, notamment pour voir dans quelle mesure les cultures et les savoirs, les actions, le rôle de chacun peut s'échanger et se transmettre entre les jeunes et les aînés. C'est le partage des activités (artistiques, salariales) qu'il s'agira aussi de questionner grâce à ce projet.

Solliciter ainsi les seniors permettra **d'identifier** des besoins et de développer des manières de vivre en commun. Un inventaire des possibles, de l'intérêt lié à la zone est donc à réaliser. Une concertation avec la population sur le projet en lui-même est prévue, et cela à la fin du

troisième trimestre 2022.

Les travaux soumis à la demande sont un mémoire mettant en évidence la situation et les enjeux du site de l'hôtel, un approfondissement, une qualification et une quantification sur les besoins des seniors, la synthèse et la préfiguration du projet ainsi que l'animation d'ateliers sur trois à quatre sujets liés aux pistes privilégiées du projet définitif. Il s'agirait aussi de **visiter** les lieux existants et de **s'entretenir** avec les gestionnaires et résidents seniors.

### Les partenaires et suivi de l'action

Une équipe a été mise en place comportant les élus sur différents sujets, une AMO centrale et une AMO mobilité aménagement, un animateur d'enquêtes et de tables rondes, **un comité de surveillance** étant

en réflexion qui pourrait être composé d'acteurs santé, associatif etc. Les partenaires réunis contactés ou informés sont les communes de la vallée, la communauté de Communes, le département, le SCOT, la Région et l'Etat, les services de l'ADMR, des bailleurs sociaux, investisseurs privés, diverses associations, la population, les actifs dans les domaines concernés.

Au terme du travail seront remis des rapports liés aux états des lieux, des conclusions sur l'animation des ateliers, le cahier des charges, la cohérence du projet, l'efficacité des bénéficiaires et des ressources mises en oeuvre pour les différents services ainsi **que l'impact économique, social et environnemental.**





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
007

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Saint-Yrieix sur Charente (16)  
Non-adhérent au RFVAA

### Des toilettes publiques accessibles à tous

Jusqu'à présent, le centre ville de Saint-Yrieix sur Charente (ville comptant **7 381** habitants) ne disposait pas de toilettes publiques. Or, ce manque a été soulevé par la population à plusieurs reprises notamment par les seniors souffrant de maladies chroniques. Suite à cela, une réflexion s'est engagée de manière **transversale** au sein de plusieurs commissions communales : développement durable, accessibilité, travaux et

CCAS. Le site d'implantation a été retenu de manière concertée. L'équipement sera aux normes et son accès sera gratuit. L'installation des toilettes publiques dans la ville permettrait d'autre part de compléter les dispositifs mis en place par la collectivité. La demande de subvention concerne donc l'installation de toilettes publiques au cœur du centre-ville, et plus précisément sur la place des Rochers. Cet espace public accueille chaque semaine un marché de plein air qui attire la population et notamment les seniors à la recherche de

#### CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



produits locaux et de lien social. Cette place se situe également à proximité de plusieurs équipements publics largement fréquentés par cette tranche d'âge : la mairie, la poste, un équipement socioculturel et la médiathèque. Ce sont donc les seniors qui sont visés par ce projet mais pas uniquement puisque toute la population pourra bénéficier de l'équipement, y compris les familles avec enfants.

## L'organisation des travaux

Après concertation au sein de plusieurs commissions, le projet a été retenu par la commission des travaux. L'avis favorable de la commission communale d'accessibilité au sein de laquelle siège un représentant des associations pour seniors a été requis. Les crédits

nécessaires seront inscrits au budget 2022. La réalisation des travaux est prévue **au deuxième semestre 2022**. Après la réalisation des travaux, une signalétique sera mise en place et la présence des toilettes publiques sera relayée sur le site internet de la commune. Une collaboration a été lancée avec des étudiants de l'école d'ingénieurs du CESI.

Ces derniers mènent pour le compte de la commune et dans le cadre de leur parcours de formation une étude de programmation sur l'aménagement plus global de la place des Rochers. Cette étude intègre la présence des toilettes publiques telle qu'indiquée dans la présente demande de subvention.

Le projet nécessite à la fois des travaux de VRD

(démolition de maçonnerie, réalisation d'une tranchée d'assainissement et d'alimentation électrique, raccordement au tabouret..) mais aussi des travaux concernant la fourniture et la pose d'une cellule sanitaire, la finition extérieure bois pin des landes et bois de mélèze, etc.

## Suite du projet

Pour évaluer l'action, des indicateurs **qualitatifs** comme l'intégration de l'équipement dans le site et une enquête de satisfaction des usagers existent. Des indicateurs **quantitatifs** comme le nombre d'utilisateurs, le respect de l'enveloppe financière d'investissement et le coût de fonctionnement de l'équipement permettront aussi d'évaluer le projet.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 033

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Sannat (23)  
Non-adhérent au RFVAA

## Construction d'une halle marchande

Face à la nécessité exprimée de commerces de proximité, le projet consiste dans la construction d'un **hall de marchés couverts** dans le centre bourg de Sannat pour permettre d'offrir aux administrés une offre alliant des vertus de décarbonation et le commerce de proximité.

La création de toilettes PMR écoresponsables à proximité du hall liera ce projet aux enjeux écologiques de lutte contre le gaspillage de l'eau. Le fait que le hall se tiendra chaque vendredi à un point de retrait du drive et producteurs locaux est particulièrement

important pour la population des seniors de la commune dont les trajets sont souvent limités.

Elle leur garantit une offre de proximité et **une pérennisation des liens sociaux** dans le bourg ce qui fait partie du bien-être des aînés. La construction de cette halle marchande à Sannat s'inscrit donc au coeur d'un projet global de revitalisation du bourg. Ce projet est pensé comme vecteur de lien social et contribue à la **démocratisation** de l'accès aux circuits-courts pour la population des seniors.

### CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



6B : Défi démographique, défi écologique : penser l'avenir ensemble



## Favoriser le lien social et le maintien à domicile des seniors

Le projet débiterait avec la démolition d'un abri et la création d'une halle de marchés couverte en forme de "T" dans le centre bourg de Sannat.

La création de toilettes PMR écoresponsables se fera à proximité pour parfaire ce dispositif. Cette offre de produits de filière durable et biologique et le fait que la halle servira les vendredis comme point de retrait du drive est particulièrement important pour la population des seniors de la commune dont les trajets sont souvent limités. La halle pourra accueillir environ quinze à vingt producteurs lors de ces

marchés, étant entendu que les marchés pourront s'étendre au-delà de la halle si besoin. Cet investissement générera un **lien social vital** aux seniors et la plupart des études montrent que les conditions de vie et d'échanges de seniors permettent un **maintien à domicile** en bonne santé. La construction de cette halle marchande a aussi été pensée avec des murets sur les côtés permettant des pauses assises.

A proximité de cette halle, un module de WC PMR autonomes sera implanté pour mettre en corrélation les défis écologiques aux besoins de la population des seniors. Pour parfaire ces enjeux écologiques, une aire de covoiturage est prévue dans le bourg.

## Les partenaires et l'évaluation du projet

Différents partenaires du projet y participent comme l'association Sann'attractif gérant le multicommerce, la commune et son personnel communal, les producteurs locaux, le drive des producteurs locaux ainsi que l'agence d'attractivité et d'aménagement de la Creuse.

L'action sera évaluée selon le retour sur la satisfaction des seniors et selon la fréquence des marchés et le nombre de producteurs de circuits-courts, la fréquence d'usage des toilettes autonomes et la fréquence d'utilisation de l'aire de covoiturage.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 027

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Tours (37)  
Adhérent au RFVAA

## Salon des seniors

Le salon seniors aura lieu du 14 au 16 octobre 2022 au parc des expositions de Tours avec les salons de l'habitat et du mariage, favorisant une plus grande **visibilité et inclusion** du salon. Il est souhaité que le salon s'inscrive dans la lutte contre les idées reçues et les discriminations et qu'il contribue à une **démarche inclusive** des seniors dans la société. Le projet repose sur une approche partenariale collaborative forte dans l'élaboration, la construction, la mise en oeuvre du salon.

L'objectif est que le projet se

poursuive à l'issue de l'évènement. L'objectif est de solliciter un large public : des professionnels, des personnes vieillissantes, aidants, proches et grand public. Une communication à la fois large et ciblée devrait être mise en place : grand public, les réseaux de partenaires, les réseaux sociaux, Tours événements, magazine Tours Anim'Sénior et le site de la ville et du CCAS de Tours. Une approche globale sera mise en place : tant sur le fond que sur la forme, des stands variés, une programmation diversifiée (conférences, expositions, ateliers, vidéos...), rythmée et répondant aussi aux besoins spécifiques des personnes auront lieu. Le salon apportera des informations, des renseignements sur des services, des structures et permettra de **sensibiliser** aux questions liées au vieillissement.

CATÉGORIE(S)

2B : Inclusion des aînés dans la société et citoyenneté



## Inclusivité et projet commun

Le souhait de travailler sur **l'inclusion** et l'âgisme est issu d'un travail auprès des acteurs du territoire et des seniors Tourangeaux qui ont mis en avant le sentiment que les seniors éprouvent des difficultés à se sentir reconnus et à trouver leur place au sein de la société.

A travers cet évènement le souhait du CCAS est de pouvoir sensibiliser et informer pour réduire les discriminations. Les objectifs sont donc d'organiser un temps **d'information** et de rencontres pour réduire les idées reçues, de mettre en place **un salon inclusif ouvert à tous**, de créer un temps dédié à la sensibilisation des professionnels, de construire

un **projet commun** avec les acteurs du territoire, les agents du CCAS et les seniors, de soutenir les acteurs, d'inclure un groupe de seniors dans la construction et la mise en oeuvre du salon ainsi que de proposer une programmation diversifiée sur la thématique de l'âgisme.

### Un projet collaboratif

Les partenaires du projet à solliciter sont l'ERVMA du CHRU de Tours, l'Université de Tours, Les Petits Frères des Pauvres, une auto école, des associations pour l'habitat intergénérationnel et Touraine Inter Age Université.

### Une sensibilisation sur l'âgisme organisée

Afin de faire vivre cet évènement il a été rythmé : un travail **collaboratif** sur plusieurs

mois a été mis en place pour permettre la **démarche partenariale** et la sensibilisation sur l'âgisme. La dynamique sera construite et partagée dans les services du CCAS. Puis des temps de travail seront mis en place avec les partenaires.

Le calendrier prévoit une rencontre pour présenter les finalités du projet en mai, une rencontre avec un temps de sensibilisation sur l'âgisme, deux réunions de suivi, une rencontre et un bilan du forum auront aussi lieu.

De nombreux critères seront retenus pour évaluer l'action (taux de participation aux réunions de préparation, nombre d'actions engagés..)





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 056

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Vaulx-en-Velin (69)  
Adhérent au RFVAA

### Actions intergénérationnelles citoyennes

Dans le contexte de la crise sanitaire et de perte de liens sociaux, la volonté de la ville de Vaulx-en-Velin consiste d'autant plus à **favoriser le vivre ensemble et le lien intergénérationnel**. Pour ce faire, il est prévu de **développer des actions intergénérationnelles** dans une **démarche inclusive**. Les aînés ont un rôle à jouer, en particulier pour transmettre à la jeunesse leurs savoirs, leurs valeurs, leurs expériences malgré les épreuves de la vie.

En retour, les jeunes ont à porter un nouveau regard sur la société et à transmettre également leurs savoirs. Cette relation n'est toutefois pas une évidence et les exemples sont nombreux ou l'incompréhension et l'opposition des générations s'affichent au sein des familles ou groupes sociaux. Dès lors, il convient de faciliter le lien social entre tous les âges sur une base de réciprocité ou **l'entraide** et la **solidarité** permettraient à chacun de trouver sa place au sein de la cité.

Les objectifs principaux du projet sont donc de **favoriser le mieux-vivre ensemble** entre les générations dans un respect mutuel, le développement de la solidarité et de la participation citoyenne et les objectifs opérationnels sont l'inclusion des jeunes et le développement de temps d'échanges intergénérationnels.

CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité intergénérationnelle



## Favoriser les échanges

Le projet intergénérationnel doit se développer à travers la mise en œuvre de différentes actions comme la participation des jeunes du territoire aux actions et événements portés par le service seniors. Le service seniors a noué des liens avec une association de jeunes (AVAS) qui incite les participants à **s'investir dans des actions citoyennes.**

Ces jeunes vont participer aux échanges et activités avec les seniors durant la semaine bleue ainsi qu'aux journées bleues déclinées durant l'année en fonction de thématiques choisies. Un partenariat a été établi avec le service jeunesse pour que des jeunes puissent **s'investir** dans des actions "d'utilité sociale" telles que la distribution des colis aux

seniors et l'organisation du repas des seniors. Une animation autour du jeu est aussi prévue tout au long de l'année. Des animations autour des jeux, des sorties socio-culturelles, des "cafés discussion" seront autant de moments et d'occasion de **développer le projet intergénérationnel.**

## Organisation et évaluation du projet

Il s'agira d'abord d'intégrer les jeunes à la commission d'animation chargée de la mise en œuvre de la semaine bleue et des journées bleues. La préparation et l'organisation des événements auront lieu de **mai à octobre 2022** (réunions ou entretiens, suivi et régulation avec le groupe

de travail, planification de la semaine bleue..), il s'agira ensuite de participer aux activités socio-culturelles de **mai 2022 à avril 2023** avant de mettre en place un café-discussion de **mai 2022 à avril 2023** (flyers et information sauprès des partenaires et du public).

Il existe de nombreux partenaires pour ce projet comme le conseil des seniors, la résidence Ambroise Croizat, le service Jeunesse, le programme de Réussite Educative, les associations jeunes comme AVAS, les centres sociaux etc.

Pour **évaluer** l'action, les critères pris en compte seront le nombre de participants, d'actions menées, de réunions de préparation et de retours qualitatifs des participants.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la  
Caisse nationale de  
solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES  
CANDIDATURES  
N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER  
029

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Wimille (62)  
Non-adhérent au RFVAA

### Offre culturelle intergénérationnelle

Les animations proposées pour les personnes âgées de la ville de Wimille ne sont actuellement pas propices au développement de liens intergénérationnels, une dimension qui a été identifiée comme un axe de travail prioritaire dans le cadre de cette analyse. La rencontre, l'accessibilité et le lien sont en effet des axes de travail importants pour la municipalité. La commune de Wimille accueille tout au long de l'année de **nombreux événements variés à destination de l'ensemble de la population grâce à une programmation artistique riche et des animations mises en place par les centres de loisirs et le CCAS.** La

commune souhaite aujourd'hui mettre en œuvre un projet pilote dédié à tester la **programmation culturelle** auprès de deux cibles prioritaires, les seniors et les enfants, à travers un projet intergénérationnel innovant, de juin 2022 à mai 2023. Le projet s'articule autour de la programmation de deux pièces de théâtre destinées aux enfants et aux personnes âgées de la commune dont les thèmes donneront lieu à la mise en place d'**ateliers intergénérationnels** en lien avec les représentations. Ces activités sont prévues durant les vacances scolaires et le temps périscolaire. La première pièce de

CATÉGORIE(S)



1B : Solidarité  
intergénérationnelle



théâtre, intitulée "Gros bidon" sera programmée en juillet 2022. Elle s'articule autour des thématiques suivantes : différence, entraide, union, solidarité. Des ateliers "cirque adapté" et "stone balance" (qui consiste en l'art d'empiler ou de juxtaposer des pierres) viendront donner vie à la rencontre intergénérationnelle, générant une **solidarité** autour de la **notion d'équilibre**, tout au long des vacances d'été. La seconde pièce de théâtre "Les Jardins!", programmée en février 2023, aborde les thématiques de l'écologie, la nature, l'alimentation, les rencontres et la **convivialité**. Elle donnera lieu à des ateliers jardinage autour de carrés potager adaptés aux personnes âgées et à la conception d'une exposition

pour promouvoir le vivre ensemble au rythme des saisons. Afin d'aller plus loin dans la rencontre intergénérationnelle, **des ateliers** seront organisés au sein du foyer de la résidence Clair Vivre qui dispose d'une grande salle commune dédiée aux animations. Au total huit ateliers d'une heure sont prévus durant les après-midis des vacances d'été.

### Un projet collaboratif

De nombreux **partenaires** participent au projet : CHABOTI est une compagnie professionnelle du spectacle des arts vivants; LANGULAIR, une association qui a pour but de favoriser l'art et la culture; TDC, une compagnie indépendante dont les spectacles mettent en scène des écritures poétiques, JANNAT, une association qui

a pour but de mettre en place des aménagements.

### Une évaluation complète du projet

Pour évaluer l'action, **deux phases** se succéderont. D'abord une première phase d'évaluation "Vive l'entraide et la solidarité" comprenant le nombre de personnes âgées, d'enfants ayant assisté à la première représentation de théâtre et le nombre de personnes âgées ayant participé aux ateliers cirque adapté et stone balance seront pris en compte. Ensuite, une deuxième phase évaluera le projet en fonction du nombre de personnes âgées et d'enfants ayant assisté à la deuxième représentation et aux ateliers jardinage. Des questionnaires seront aussi réalisés à l'issue de chaque phase du projet.





SOUTENU PAR



Avec le soutien de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie



# FONDS D'APPUI POUR DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

## AXE 2

RELEVÉ DES CANDIDATURES N°1 (AVRIL 2022)

DOSSIER 013

Nature juridique de la collectivité : Commune  
Collectivité : Xeuilley (54)  
Non-adhérent au RFVAA

### La nature dans la ville

Un constat a été établi et a fait ressortir qu'aucune offre de résidence à destination des seniors n'était présente sur la commune de Xeuilley, voire sur les petites communes alentour.

Les aménagements imaginés sur la commune de Xeuilley ont à la fois la volonté de proposer une offre variée de parcours résidentiel pour les aînés qui soit en cohérence avec les préoccupations environnementales actuelles et le désir de protéger et valoriser le patrimoine naturel.

Le projet est d'intégrer des espaces naturels dans les espaces urbanisés avec l'aménagement d'un jardin à l'arrière d'une résidence seniors et d'un chemin piétonnier enrichi.

### Valoriser le paysage environnemental

L'objectif du projet est donc de s'inscrire dans une logique de généralisation de l'urbanisme durable pour des territoires attractifs et résilients. La volonté est de permettre aux touristes, promeneurs mais aussi habitants de s'approprier ce lieu de passage et d'en faire un lieu de vie pour tous dès début 2023.

#### CATÉGORIE(S)



5B : Des environnements bâtis plus adaptés à l'avancée en âge



C'est ainsi qu'est imaginé le puits de fraîcheur ombragé. Les projets permettent de rendre accessibles à tous des lieux en friches qui seront transformés en **espaces nature** (correspondant à l'objectif 14 du SRADDET). Le projet s'inscrit également dans le SCOT en contribuant à lutter contre une « fragilisation des formes urbaines traditionnelles des villages en lien avec la dévalorisation de certains centres de villages ».

Le projet se décompose en plusieurs parties, comme la réouverture d'un cheminement piétonnier et les nouvelles constructions au bas du village sans emprunter la route. Il comprend également la création d'un puits de fraîcheur avec la mise en place

d'arbres d'essences locales complété par six emplacements véhicules sur sol perméable. Il offre ainsi la possibilité aux citoyens rencontrant des difficultés de mobilité de se rendre sur le site.

### Un projet durable, accessible et intergénérationnel

La création d'un jardin fleuri et ombragé à l'arrière de la future résidence seniors est aussi prévu. Cet espace aura un impact au niveau supra communal, attirant ainsi des habitants de la Commune et des alentours, leurs permettant d'occuper ces lieux tels des **espaces de vies**. L'aménagement proposé valorisera visuellement et environnementalement l'espace en visant une **intégration paysagère**. Les procédés de

fabrication seront **respectueux de l'environnement**, favorisant l'utilisation de matériaux innovants, recyclés et recyclables. Le projet limitera et valorisera les déchets créés. L'aménagement de l'espace par plusieurs entreprises locales permettra d'attirer des personnes extérieures à la Commune, favorisant ainsi l'économie et le commerce local sur place, le tourisme avec son patrimoine local. Ainsi, ces espaces de convivialité se veulent **intégrateurs et accessibles** à tous. Imaginés tels des espaces de rencontres et d'échanges intergénérationnels, ces lieux fédérateurs permettront de réinsuffler de la vie dans la Commune.

